

DEUXIEME PARTIE

Le rendez-vous avec le destin

CHAPITRE 1er.

L'INSURRECTION.

§ 1er. *Les griefs des Belges contre Guillaume 1er.*

En créant le Royaume des Pays-Bas en 1815 les grandes puissances croyaient faire une œuvre durable et « utile ». Elles voulaient, comme en 1715, contenir la France par une « barrière » solide qui serait le « boulevard de l'Europe »²⁰. Mais l'union hollandaise-belge ne fut qu'un « mariage de convenance... sans aucun amour de part et d'autre »²¹. Tout, en effet, séparait Belges et Hollandais : la langue, la religion, les habitudes politiques, les mœurs, le tempérament. Les Belges ressentaient l'humiliation d'être attribués « comme accroissement de territoire » à un Etat moins étendu et nettement moins peuplé. La loi fondamentale « octroyée » par Guillaume 1er, mais refusée par les Belges, avait été imposée par le roi des Pays-Bas en vertu de « l'arithmétique hollandaise ».

Guillaume 1er ne tarde d'ailleurs pas à provoquer un profond malaise général. Sur le plan politique, il commence par se réserver l'essentiel du pouvoir exécutif et choisit des Ministres responsables devant lui seul. Les Etats généraux sont divisés en deux chambres.

²⁰ Guillaume 1er, écrivant à Castlereagh, disait « La réunion de la rive gauche du Rhin jusqu'à la Moselle ainsi que celle des Pays-Bas, y compris le Luxembourg peut seule donner aux Provinces-Unies, considérées comme le Boulevard de l'Europe contre la France, la consistance nécessaire ».

²¹ Cette formule est du Marquis de la Tour du Pin, ambassadeur de France à Bruxelles.

La première comprend des membres nommés exclusivement par lui-même. Les députés de la deuxième Chambre sont élus au suffrage censitaire à raison de 55 membres pour la Hollande (2.000.000 d'habitants) et 55 pour la Belgique (3.500.000 habitants). Dans le domaine religieux il indispose le clergé en garantissant la liberté des cultes que ne voulaient pas les catholiques.

Il supprime les écoles primaires fondées par les Frères de la Doctrine Chrétienne ainsi que les Collèges ecclésiastiques d'humanités. En 1825 les petits séminaires sont remplacés par le collège philosophique de Louvain destiné à former les futurs prêtres. Ainsi disparaît, nous l'avons dit, le Petit Séminaire de Bastogne.

Sur le plan national, la répartition des emplois avantage les Hollandais. Le néerlandais devient la langue officielle de l'administration et de la justice en Flandre, à Bruxelles et à Louvain. Il partage la dette publique. La dette hollandaise était de 1.250.000.000 flor., celle des Belges de 100.000.000, ensemble cela fait 1.350.000.000 florins. Cette somme divisée par deux donne le montant de 675.000.000 florins à payer par chacun. Au point de vue social, il mécontente les ouvriers à cause de l'introduction du machinisme. Le système d'impôts, en particulier ceux qui frappaient la mouture et l'abattage pesait lourdement sur les Belges. Dans le but de créer une « Eglise belge, indépendante du Saint-Siège » il restreint les libertés de l'Eglise. Ce fut la guerre ouverte entre le roi et les catholiques. Il poursuit les journalistes et censure la presse. Toutes ces mesures devaient provoquer la colère des Belges qui en avaient marre et qui n'attendaient que l'occasion de casser la baraque ³⁸.

§ 2. De l'opposition à l'union des partis.

Opposition des partis.

Jusqu'en 1827, Guillaume Ier avait « divisé pour régner ». Il s'était appuyé, en effet, dans sa lutte contre l'Eglise, sur le parti libéral qui la combattait. Le désaccord des partis était aggravé par des complications politiques. Les libéraux tenaient avec le roi, soit pour combattre l'Eglise, soit pour assurer la prépondérance de l'Etat laïc et centralisateur, soit pour assurer la prospérité de leurs entreprises. Les catholiques réclamaient leurs prérogatives d'ancien régime.

³⁸ H. DORCHY, *Histoire des Belges*, Bruxelles, 1968, pp. 222-228. - L. WILLAERT, *Histoire de Belgique*, Tournai, 1955, pp. 231-236.

Union.

Les tendances nouvelles qui apparurent en 1827 provoquèrent un rapprochement des catholiques et des libéraux. En 1828 ils formèrent contre le roi une « union des oppositions » dans le but d'obtenir la « liberté en tout et pour tout » et en premier lieu la liberté de l'enseignement pour les catholiques, la liberté de presse pour les libéraux. La presse, théoriquement libre, était en effet paralysée par des mesures d'exception de Guillaume Ier et de son ministre de la justice Van Maanen.

Parmi les journalistes de l'époque il y avait des hommes éminents. De Potter, Van de Weyer, J.-B. Nothomb etc... écrivaient depuis 1821 dans le journal libéral bruxellois le *courrier des Pays-Bas* ; dans la feuille liégeoise le *politique* on trouvait les frères Rogier, Lebeau et Devaux, depuis 1824. Du côté catholique, le *Courrier de la Meuse*, fondé à Liège en 1820 publiait les articles de Kersten. A Gand Bartels et l'abbé De Haerne étaient rédacteurs au *Catholique des Pays-Bas*. A ces journalistes influents il convient d'ajouter les noms de E.-C. de Gerlache et Félix de Mérode.

Tous ces « bourgeois » galvanisèrent si bien le peuple, écrit H. Dorchy, « qu'ils lui communiquèrent, en même temps qu'une antipathie impulsive à l'égard des Hollandais, le désir de se séparer de ceux-ci » ³⁹. On se souvient du slogan célèbre de de Potter dans le *Courrier* du 8 novembre 1828 : « Jusqu'ici l'on a traqué les Jésuites, bafouons, honnissons, poursuivons les ministériels ». Nous verrons plus loin que le conseil ne passa pas inaperçu.

En 1829 le pétitionnement général organisé par les partis mobilisa 300.000 signatures. Il semble avoir eu plus de succès en Flandre qu'en Wallonie. Dans le Luxembourg, il toucha... surtout la région wallonne (Virton, St-Léger, Etalle, Houffalize, Vielsalm, Bastogne, Marche, Neufchâteau, Bouillon, La Roche) ⁴⁰.

³⁹ H. DORCHY, *op. cit.*, p. 227. - L. WILLAERT, *op. cit.*, p. 235.

⁴⁰ A. BERTRANG, *Arlon en 1830* dans *B.I.A.L.*, No 3, 1930, p.2. - P. HANNICK, *Neufchâteau et la Révolution de 1830*, dans *B.I.A.L.*, N°s 3-4, 1967, p. 69, signale notamment que fin décembre 1829 les curés de Bastogne et de Houffalize faisaient le porte à porte pour recueillir les signatures. A Bastogne les pétitions avaient été signées par le juge de paix, trois notaires et plusieurs notables.

Mais Guillaume 1er, encouragé par les journaux hollandais et par le quotidien bruxellois « *Le National* » de l'italien Libry-Bagnano resta intraitable, allant jusqu'à faire emprisonner des journalistes belges et refusa de modifier la constitution. Son entêtement rendait la révolution inévitable.

§ 3. *O dolce Napoli...!*

La Muette de Portici.

Portici est un petit port de pêche de l'admirable baie de Naples. Au XVIII^e siècle la vie y est très dure et la population laborieuse supporte de plus en plus mal le pouvoir absolu de Philippe IV d'Espagne. En 1647, Portici se révolte. Entraîné par le pêcheur Muzaniello le peuple déclenche l'insurrection... Dans son opéra intitulé « *La Muette de Portici* », Auber évoque magistralement cette révolte libératrice de l'oppression. Dans la soirée du 25 août 1830, le théâtre de la Monnaie à Bruxelles donne une représentation de la « *Muette de Portici* ». On connaît la suite. Bien entendu, celle-ci n'est pas une cause de la Révolution, mais une occasion.

§ 4. *Le ciel se moutonne sur le Luxembourg.*

Les incidents qui éclatèrent à Bruxelles le 25 août 1830 ont-ils eu une répercussion en province, et spécialement dans le Duché de Luxembourg ? Pour le gouverneur Willmar qui écrit à La Haye le 30 août le Luxembourg est « tranquille ». Pour lui, tout va bien, il n'y a pas lieu de s'en faire. Un seul sujet d'inquiétude : l'incidence défavorable des mauvaises récoltes de 1829 et 1830 sur la population. Mais Willmar est-il bien au courant ? Veut-il minimiser les faits, ou plus simplement les passer sous silence ? C'est probablement cette dernière hypothèse qui est la vraie. En effet, Willmar ne pouvait ignorer, à moins d'être fort naïf, que l'atmosphère lourde qui régnait en ces derniers jours du mois d'août ne présageait rien de bon. Il devait savoir, que la situation n'était pas si calme et si tranquille qu'il voulait bien le dire ⁴¹.

N'avait-il pas reçu le jour même voire la veille, la lettre, que d'Arlon, le bourgmestre Rossignon lui avait adressée le 28 août ? Celui-ci lui écrivait textuellement : « *jusqu'à présent tout est assez tranquille... mais ce n'est pas l'avis du major hollandais qui commande la garnison pour qui l'esprit public est mauvais, que la classe*

⁴¹ A. BERTRANG, *Arlon en 1830, op. cit.*, p. 2.

ouvrière (sic) est au cabaret et tient des mauvais propos contre les fonctionnaires qu'elle menace et va même jusqu'à provoquer les soldats de la garnison logés en ville ». Si Willmar n'y attache pas beaucoup d'importance, ou feint de ne pas y prêter attention c'est probablement qu'en fidèle serviteur de Guillaume 1er il estime que si les choses se gâtaient la garnison prussienne casernée à Luxembourg et « protectrice » du Royaume des Pays-Bas aurait tôt fait de remettre de l'ordre dans les rangs. Le major de la garnison d'Arlon comprend, lui, ce qui se prépare. Quant à Rossignon, brave, trop brave, il croit naïvement que l'agitation qui règne dans sa commune est provoquée par « *quelques ivrognes qui, dans la boisson, tiennent des propos malveillants* ». Rossignon n'a pas remarqué que le café qui a la préférence des « agitateurs » est celui d'un certain Brincourt. Brincourt est un homme que le major de la garnison tient tout particulièrement à l'œil. C'est le cas de dire qu'il a vu clair ! Mais nous reviendrons sur ce point ⁴².

§ 5. *Flotte petit drapeau...*

Quand le 29 août au matin, Rossignon confie au relais des postes sa lettre écrite la veille au soir à l'adresse du gouverneur Willmar, il ignore évidemment que des incidents très graves se produisaient au moment même à Bastogne et à Bertrix. De cette seconde ville on sait qu'elle arbora le drapeau brabançon, on ne connaît hélas rien de plus. Les archives de Bastogne quant à elles sont un peu plus prodigieuses de renseignements. Ici, au nez et à la barbe des autorités hollandaises, des jeunes gens « *promènent en rue le drapeau brabançon puis vont le hisser sur le clocher de l'église Saint-Pierre où il flottera jusqu'au 15 septembre* ». Le clocher de Saint-Pierre à Bastogne sera ainsi le premier du Luxembourg à faire flotter dans le ciel l'emblème à la fois de la révolte et de la liberté. C'était grave. D'autant plus grave que les « jeunes gens », qui avaient fait le coup appartenaient à la bonne bourgeoisie. Parmi ceux-ci Charles de Mathelin... le meneur et aussi, tenez-vous bien, le commandant de la maréchaussée en personne (commandant de la gendarmerie) le brigadier Kempen qui allait encore faire parler de lui dans la suite ⁴³.

⁴² A. BERTRANG, *Arlon en 1830, op. cit.*, pp. 2, 3, 4, 5. - A. BERTRANG, *Brincourt un soldat de fortune en 1830* dans *B.I.A.L.*, 1939, pp. 49-57.

⁴³ A. BERTRANG, *Arlon en 1830, op. cit.*, pp. 2-3. - A. CALMES, *Le Grand-Duché de Luxembourg dans la Révolution Belge (1830-39)*, Bruxelles, 1939, pp. 12-15. - A.E.A. Bastogne, *Correspondance active 1823-1852 n. 215*,

Aux yeux des autorités Bastogne avait donné le « plus mauvais des exemples » promener dans les rues le drapeau belge était inconvenant, le hisser sur le clocher de l'église... avec l'aide du commandant de la gendarmerie était une provocation.

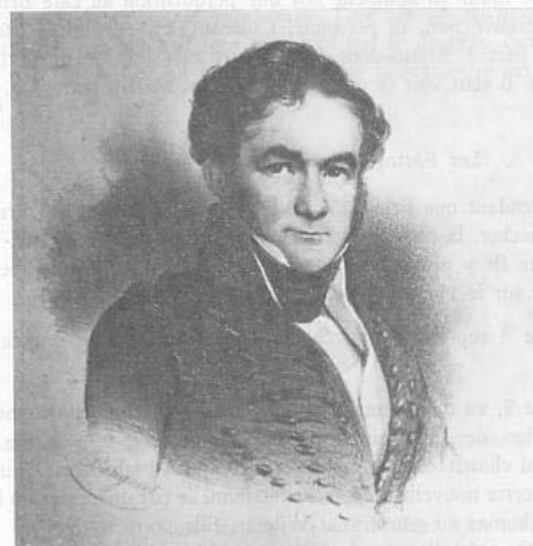
§ 6. La petite diligence...

En 1830 la route nationale 4 de Bruxelles à Luxembourg avait trois ans. Pour l'époque c'était une merveille... Destinée au départ à vivifier les forces économiques du Luxembourg elle n'allait pas tarder à être la voie principale par où allaient passer les « idées insurrectionnelles ». A-t-on déjà pensé au rôle attractif que les relais de la poste aux chevaux et des diligences exerçaient sur la population ? Comme aujourd'hui nous nous rendons à la gare pour chercher un parent ou un ami, c'était au relais qu'autrefois on allait attendre les voyageurs, prendre son courrier, s'enquérir des nouvelles, ou... voir passer la malle !

A l'époque les journaux étaient rares. Mais, les relais suppléaient largement ceux-ci. A écouter les postillons, ces « porteurs de nouvelles »... et conducteurs de chevaux, la foule ébahie s'enthousiasmait et se gavait de récits authentiques ou colorés et amplifiés. C'est par eux qu'on apprit ce qui se tramait à Bruxelles contre les Hollandais. Au sein de la foule un homme jeune, grand et sec au regard volontaire : François d'Hoffschmidt. Il s'informe : « à quelle heure la prochaine malle venant de Luxembourg ? » mais la « malle » a deux heures de retard. Il s'impatiente. Enfin, elle arrive. François se précipite, s'installe. Quelques instants plus tard le fouet claque, les roues grincet, les sabots des chevaux martèlent le sol ; la « malle » s'ébranle et s'élançe, puis disparaît bientôt au détour du chemin dans un tourbillon de poussière. François est parti pour Bruxelles. Il veut savoir ce qui s'y passe. Nous sommes le 27. Les nouvelles vont vite. La malle aussi, puisque le 29 au matin elle ramène de Bruxelles François d'Hoffschmidt, épuisé de fatigue (il a fait une partie du parcours en « poste », soit l'express de l'époque) mais porteur de nouvelles fraîches et d'un... drapeau tricolore. Ce jour-là, en effet, la

lettre du 7 août 1831 et n° 220, lettres du 16 avril 1831 et 17 avril 1833. - L. LEFEBVRE, *Bastogne en 1830* dans *Dimanche-Bastogne* des 30-9-1956 ; 14-10-1956 ; 21-10-1956, 28-10-1956 et 4-11-1956. - A. NEYEN, *Histoire de Bastogne*, 1868, pp. 444-445.

petite diligence du Luxembourg... arborait un drapeau ! François, même s'il ne participa pas à la manifestation qui s'ensuivit, ne pouvait que plaider coupable dans ce qui se passa à Bastogne le 29 août 1830⁴⁴.



François d'Hoffschmidt, d'après Bagniet.

§ 7. Où donc se cache Brincourt ?

A Bastogne, le 29 août c'est l'effervescence. A Arlon, il n'est question que de Brincourt. Cet ex-militaire « hollandais » en fait voir de toutes les couleurs au major de la garnison et aussi au bourgmestre Rossignon qui commence à comprendre que c'est un athlète peu « recommandable ». Le 29 août Rossignon écrit à Willmar que le « *Sieur Brincourt marchand et cabartier qui se trouve dans la garde communale comme adjudant et instructeur se permet des propos inconvenants et le major de la garnison interdit aux soldats d'aller boire*

⁴⁴ A. NEYEN, *Histoire de Bastogne*, op. cit., pp. 444-445.

et acheter chez lui »⁴⁵. C'est vraiment, ajoute Rossignon, la « bête d'horreur » du major de la garnison. Les bruits les plus divers courent à son sujet. On prétend qu'il accumule à son domicile les balles, la poudre, les armes. Plainte est portée à la maréchaussée.

Le lundi 30 août elle fait une perquisition au café Brincourt. Elle ne trouve rien, ni personne. L'oiseau s'est envolé. Se cache-t-il quelque part ? Allons-donc ! Brincourt est simplement parti pour Bruxelles. Il veut voir ce qui se passe là-bas. Mais il reviendra, soyez-en sûr.

§ 8. Les Bastognards « cassent la baraque ».

Pendant que Brincourt est parti « aux nouvelles » à Bruxelles, Grevenmacher, la capitale des vigneron de la Moselle s'agite. Le 1er septembre ils y provoquent une véritable émeute. Ils n'oublient pas les taxes sur le vin qui les ont réduits à la misère.

Le 4 septembre, Marche-en-Famenne arbore le drapeau brabançon.

Le 5, vu que la maréchaussée est « peu sûre » Bastogne, sans autorisation de l'administration communale crée une garde bourgeoise qui choisit comme emblème le drapeau brabançon. Nous connaissons cette nouvelle étape insurrectionnelle par une lettre du bourgmestre Thomas au gouverneur Wilmar. Elle porte la date du 7 septembre. En voici l'essentiel du texte : « Le passage incessant d'ouvriers et d'autres personnes paraissant misérables et originaires des régions de Liège et de Verviers ainsi que le bruit accrédité de renvoi de tous les ouvriers employés à la construction du canal (Bernistap, soit Meuse-Moselle) ont plongé la généralité des habitants dans la crainte d'être exposés aux pillages, aux incendies et autres malheurs qui l'accompagnent »⁴⁶. Pour faire disparaître « cette peur qui paraît d'ailleurs dénuée de tout fondement, les jeunes gens de la ville ont organisé entre eux une garde bourgeoise pour faire des patrouilles nocturnes dans la ville et ses alentours. Ils se sont choisis des chefs

⁴⁵ A. BERTRANG, *Arlon en 1830*, op. cit., pp. 2-4. - A. BERTRANG, *Brincourt un soldat de fortune en 1830*, op. cit., pp. 49-57.

⁴⁶ A. BERTRANG, *Arlon en 1830*, op. cit., p. 6. - A. CALMES, *Le Grand-Duché de Luxembourg dans la Révolution belge*, op. cit., pp. 12-13. - L. LEFEBVRE, *Bastogne en 1830 dans Dimanche-Bastogne*, lettres des 7 et 10 septembre 1830. - A.M.H. de Bastogne, *Farde relative à la garde bourgeoise*.

appartenant aux principales familles de la ville dont les bonnes intentions sont connues ». Cette garde n'ayant d'autre but que « de maintenir l'ordre et la tranquillité, que de veiller à la garantie des personnes et des propriétés, tout le monde se plaît à applaudir à son institution ». Il est à regretter, ajoute le naïf bourgmestre Thomas, que « le drapeau adopté soit le branbançon, j'ose espérer, qu'après les remarques que j'ai faites il sera remplacé par le drapeau Luxembourgeois... »⁴⁷. Comme on peut en juger, le bourgmestre explique les faits à sa façon.



Seau de Bastogne sous le Régime hollandais.

(Photo L. Lefebvre).

§ 9. Les étudiants de Luxembourg brûlent leurs archives !!! tandis que La Roche accroche le premier peloton...

Le 7 septembre, malgré la présence de la garnison prussienne les notables de la ville de Luxembourg adressent à Guillaume Ier une lettre par laquelle ils déclarent adhérer aux vœux politiques exprimés par les Belges mais sans faire allusion à la division du royaume... et demandent que la garnison de Luxembourg, conformément aux traités, soit aussi composée de troupes belges.

A Luxembourg-ville les étudiants de l'Athénée, qualifié de « premier du royaume », manifestent et brûlent leur grammaire néerlandaise. Le 9 septembre La Roche arbore le drapeau brabançon. Le bourgmestre de cette ville rapporte au gouverneur Willmar que les « habitants portaient le tricolore brabançon, sans méconnaître aucu-

⁴⁷ L. LEFEBVRE, *Bastogne en 1830*, dans *Dimanche-Bastogne*, Lettres des 7 et 10 septembre 1830.

nement le respect dû à l'auguste dynastie qui nous gouverne ». Le gouverneur invite le bourgmestre de La Roche à remplacer le drapeau brabançon par les couleurs luxembourgeoises, mais celui-ci déclare qu'il ne « connaît » pas ces couleurs ⁴⁸.

§ 10. *Le coup d'audace de Brincourt et de Kempen.*

Le 9 septembre, Brincourt est à Bastogne. Il a trouvé un « complice » en la personne du bouillant commandant de la maréchaussée, le brigadier Kempen. Pour celui-ci un seul mot d'ordre : refuser de servir le régime hollandais. Il a d'ailleurs déjà montré l'exemple le 29 août et le 5 septembre. Brincourt est ravi. Et voilà nos deux compères qui lient plus ample connaissance. Ensemble ils approchent un détachement de militaires qui se trouvent « au gîte d'étape à Bastogne ». Brincourt harangue ceux-ci et veut les enrôler comme volontaires. Le chef de détachement donne l'ordre d'arrêter Brincourt. Mais qui accomplira cette mission ? Kempen ? Vous n'y pensez pas. Il refuse non seulement d'arrêter Brincourt mais au contraire arrête l'officier du détachement et fait distribuer les armes de celui-ci à la garde bourgeoise de Bastogne, qui, on le sait, était passée du côté de l'insurrection. Désormais, à Bastogne les autorités sont débordées par une garde bourgeoise armée « jusqu'aux dents », décidée à ne plus s'en laisser compter et à défendre la cocarde tricolore ⁴⁹.

§ 11. *Coucou... me revoici !*

Fier d'avoir contribué à un authentique exploit, Brincourt rentre à Arlon. Il est porteur de la cocarde tricolore qu'il « promène ostensiblement dans les rues » de la ville où la fièvre ne cesse de monter et où les incidents avec les militaires hollandais se multiplient. Brincourt dispose aussi de nouvelles imprimées. Beaucoup de personnes courent chez lui, boivent et se disposent « à faire une scène le soir ». Le bourgmestre Rossignon écrit à Wilmar que Brincourt est « plus bête que méchant et sait qu'il ne jouit pas d'une très gran-

⁴⁸ A. CALMES, *Le Grand-Duché de Luxembourg dans la Révolution belge*, op. cit., pp. 12-13 et 16.

⁴⁹ L. LEFEBVRE, *Bastogne en 1830*, dans *Dimanche-Bastogne* des 14 et 21 octobre 1956. - A. BERTRANG, *Brincourt un soldat de fortune* dans *B.I.A.L.*, 1939, pp. 49-57. - L. LECONTE, *Le 2^e bataillon de tirailleurs ou les volontaires luxembourgeois de Clâsse*, dans « *La Fourragère* », VII, 3-4, p. 212. - A. BERTRANG, *Histoire d'Arlon*, Arlon, 1953, pp. 275-76.

de considération. Il n'exerce aucune influence sauf sur quelques ivrognes qui peuvent se rassembler chez lui. Il engage néanmoins la maréchaussée à le surveiller ainsi que sa maison et de l'arrêter s'il était rencontré dans les rues portant une cocarde tricolore ou autre insigne extérieur non autorisé ».

Rossignon persiste donc à croire que Brincourt n'est qu'un exalté qui ne jouit pas d'une grande considération, un chahuteur qui prend plaisir à lever le coude. Il se trompe. L'incident du 9 septembre à Bastogne, donne en tout cas raison au major de la garnison d'Arlon ⁵⁰.

§ 12. *Une garde bourgeoise chasse l'autre.*

Le 9 septembre, le gouverneur Willmar écrit au bourgmestre Thomas une lettre dans laquelle il s'insurge contre les « inconvenances » commises à Bastogne au début du mois et il invite le bourgmestre à remettre de l'ordre dans sa commune. La tâche de Thomas était donc de faire enlever le drapeau qui flottait toujours sur le clocher de l'église Saint-Pierre et de dissoudre la garde bourgeoise qui s'était formée sans autorisation de la régence (administration communale) ^{50bis}.

Apparemment il réussit l'opération puisque le 15 septembre le drapeau tricolore est retiré et, le 20, la garde bourgeoise dissoute.

Une nouvelle garde bourgeoise « à laquelle toutes les familles indistinctement étaient appelées à concourir » fut constituée le 23 septembre. Elle comptait 371 membres et devait se borner à « des patrouilles nocturnes et se faire journellement par douze hommes, sous la direction d'un chef de poste ». Ce que Thomas ne pouvait prévoir c'est que, quelques jours plus tard cette nouvelle garde bourgeoise se donnait comme chef un authentique partisan de l'insurrection : Ch. Mathelin !

A Bastogne, entre le 29 août et le 23 septembre l'insurrection s'était installée et avait triomphé de l'autorité hollandaise. Le drapeau de la Révolution avait été arboré sur le clocher de l'église. La

⁵⁰A. BERTRANG, *Arlon en 1830*, op. cit., p. 11. - A. BERTRANG, *Brincourt, soldat de fortune en 1830*, op. cit., pp. 49-57.

^{50bis}A.E.A. Bastogne, *Correspondance active du 1-7-1823 au 10-11-1852. Lettres des 20, 24 et 25 septembre 1830.*

gendarmerie était gagnée à la cause de la Révolution et lorsque sans autorisation de la Régence une garde bourgeoise fut créée et adopta la cocarde aux couleurs belges, le commandant lui fit distribuer des armes...⁵¹

Dans la suite le drapeau belge fut enlevé du clocher et une nouvelle garde bourgeoise, remplaçant la première jugée illégale, fut organisée. Mais cette nouvelle garde se choisit comme chef Ch. Mathelin qui fut l'un des premiers à exciter la population contre le Régime Hollandais.

Quelques jours plus tard, la garde bourgeoise exigea de l'autorité communale le renvoi pur et simple des fonctionnaires trop zélés... surtout ceux de l'administration des contributions, accusés de « ministérialisme ». En un mois de temps Bastogne avait « balayé » le régime hollandais.

§ 13. L'insurrection gagne du terrain.

Les 14 et 15 septembre le drapeau belge est arboré à Houffalize, à Herbeumont, et à Saint-Léger. Le 15 septembre 1830, les jeunes gens de Luxembourg, malgré la présence de la garnison prussienne, adressent au commandement en chef de la garde bourgeoise de Bruxelles la motion suivante : « *Les Luxembourgeois aussi sont les enfants de la Belgique comme nos frères de Bruxelles et de Liège, nous avons des devoirs (sic) à remplir, une dette à payer. La Hollande a jeté un cri de menace ; elle s'apprête à marcher contre vous pour maintenir son odieuse suprématie, nous tous qui avons des droits à conserver, levons nous aussi et marchons. Que le jour du péril vienne, que le noble chef de la garde bruxelloise nous fasse un appel, et aucun de nous ne sera sourd à cette voix de l'honneur* »⁵².

⁵¹ Bastogne A.M.H., Document du 4 octobre 1830 et A.E.A. Bastogne, Correspondance active du 1-7-1823 au 10-11-1852. Lettre du mois d'octobre 1830. L. LEFEBVRE, Bastogne en 1830 dans *Dimanche-Bastogne* du 28 octobre 1956.

⁵² A. CALMES, *Le Grand-Duché de Luxembourg dans la Révolution belge*, op. cit., pp. 13-14. - L. LECONTE, *Le 2e bataillon de Tirailleurs ou les volontaires luxembourgeois de Claisse* op. cit., pp. 209-210.

CHAPITRE II. SEPTEMBRE 1830.

§ 1er. Bataille du Parc et gouvernement provisoire.

La révolution belge explose spontanément provoquée par le « désespoir des bourgeois d'obtenir jamais satisfaction de Guillaume Ier et surtout par la misère des ouvriers victimes du machinisme et de l'augmentation du coût de la vie à la suite d'une récolte déficitaire ». Au lendemain de la Muette de Portici les ouvriers s'attaquent aux fabriques, démolissent les machines et dévastent les boutiques de comestibles. Les autorités demeurent impassibles, les bourgeois constituent une garde armée formée de bourgeois et arborent le drapeau tricolore de 1789. Ils parviennent à rétablir l'ordre et prennent en main la direction des affaires en lieu et place de la municipalité. Le 28 août ils créent un conseil de notables formé de 50 bourgeois.

Ceux-ci envoient au roi une députation pour lui demander le redressement des griefs. En guise de réponse Guillaume Ier envoie à Bruxelles ses fils Guillaume et Frédéric pour étudier la situation. Le peuple court aux armes et dresse des barricades. Guillaume n'ose entrer dans Bruxelles et la troupe hollandaise se replie sur Anvers. Dès le 1er septembre, Bruxelles, vivait dans l'anarchie... et les volontaires des provinces commençaient à arriver. Le 20 septembre la foule s'empare de l'hôtel de ville et en chasse la garde bourgeoise. Apprenant cette insurrection démagogique, Guillaume Ier envoie contre les rebelles son fils Frédéric avec 12.000 hommes et 26 canons. Les Hollandais entrent dans Bruxelles le 23 septembre. Ils sont reçus à coup de fusils et cernés dans le parc par 6.000 patriotes. Ils doivent évacuer la ville après 4 jours de combats. Les meneurs bourgeois qui avaient fui au moment de l'arrivée de l'armée hollandaise rentrent en ville et constituent un gouvernement provisoire le 26 septembre⁵³.

⁵³ Les pertes furent sévères de part et d'autre : 1.800 Belges et 1.300 Hollandais. On enterra sous la place des Martyrs 445 patriotes.

Avec l'aide des patriotes venus de tous les coins du pays, Bruxelles avait refoulé les Hollandais hors de ses murs⁵⁴. Désormais, en même temps que la lutte armée continue, une autre lutte éclate : celle de la diplomatie.

§ 2. *L'insurrection s'étend et se généralise en Luxembourg.*

Le 24 septembre le drapeau belge flotte à Virton ; le 29 à Arlon ; le 28 à Vianden, à Chiny et à Diekirch ; le 29 à Neufchâteau ; le 1er octobre à Bouillon, Remich, Florenville ; le 2 octobre à Echternach ; le 3 octobre à Esch-sur-Alzette, Grevenmacher, Wormeldange ; le 15 à Saint-Hubert, à Dudelange et à Marnach⁵⁵.

Comme on peut s'en rendre compte, à partir de la bataille du Parc à Bruxelles, l'insurrection a fait une nouvelle poussée dans la province de Luxembourg.

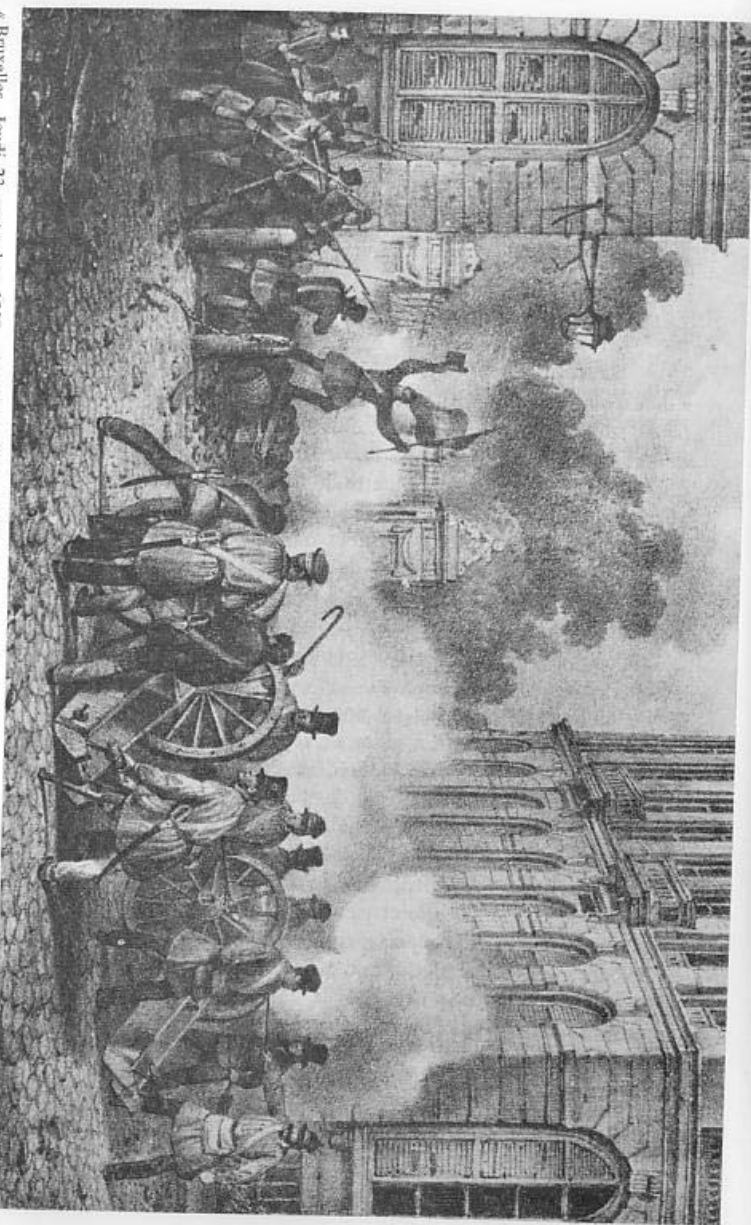
§ 3. *La participation des Luxembourgeois à la bataille du Parc.*

Avant la Muette de Portici le mécontentement des Luxembourgeois, sauf chez les Orangistes, était quasi général. Bien que le pétitionnement organisé dans les provinces belges n'eût pas un succès flagrant dans le Luxembourg wallon, il y avait néanmoins échauffé les esprits et préparé un climat de désintéressement vis-à-vis du régime chez les uns et un sentiment de colère chez les autres. Autant dire que nos ancêtres étaient prêts à manifester violemment et ostensiblement et à montrer que les bornes étaient dépassées. Mais de là à croire qu'ils avaient mijoté une révolution il y a de la marge.

Lors des combats de Bruxelles, néanmoins bon nombre changèrent d'avis et n'hésitèrent pas à se « *porter au secours des Bruxellois* ». On ne connaît que quelques-uns de ceux qui se battirent dans la capitale. C'est une lacune qui ne pourra être comblée que lorsque

⁵⁴ H. DORCHY, *Histoire des Belges, op. cit.*, pp. 228-231. - R. DEMOULIN, *Les journées de 1830 à Bruxelles et en province*, Bibl. de la Fac. de Phil. et Lettres de l'Université de Liège, fasc. LXIII, 1934 passim.

⁵⁵ Le « *Militaire Spectator Tijdschrift voor het nederlandsche leger* » de 1858 donne le 10 septembre pour Saint-Hubert tandis que le « *Militaire Spectator* » de 1858 assure que Saint-Hubert se déclare en insurrection le 15 octobre 1830. Nous pensons qu'il s'agit plutôt du 10 septembre vu que le 29 de ce mois des « *révoltés* » de Saint-Hubert se trouvaient à Neufchâteau au moment du désarmement du bataillon hollandais d'Arlon.



« Bruxelles, Jeudi 23 septembre 1830 » (combat Place Royale, avec Charlier à la Jambé de bois). Lithographie de Jobard d'après Van-hemelryck. (Cliché M.R.A.).

nos archives seront répertoriées et classées. On sait que peu d'habitants de Luxembourg-ville y participèrent... et pour cause. Ils devaient d'abord s'échapper avec peine des baïonnettes prussiennes. D'autre part le trajet Luxembourg-Bruxelles était long et coûteux. Cette observation vaut aussi pour les volontaires des autres localités de la province.

On connaît néanmoins les noms de quelques patriotes qui se comportèrent valeureusement à la bataille du Parc : Mullendorf A., Schlexen Th., Frank et J. Pellerin... tous de Luxembourg, puis Adam J. de Marche, H. Ritter de Grevenmacher, Brück R. de Diekirch, Th. Wahis de Marche. A ces patriotes il faut ajouter - mais ici les lacunes des sources sont plus grandes encore - J.-N. Emare de Neufchâteau et les Bastognards François d'Hoffschmidt, Aug. Siville et Ch. Mathelin⁵⁶. Il est probable que bien des autres accourus de tous les coins du Luxembourg y participèrent mais... nous l'avons dit, les sources font défaut⁵⁷.

§ 4. Incidents de la Côte rouge et des Quatre-Vents (Arlon).

Le bataillon hollandais stationné à Arlon se composait d'environ 160 hommes. Il était commandé par le Major Pieter Reynhardt Boelen un chef qui, il faut le souligner était estimé par les Arlonais. Mais il lui incombait surtout de faire régner l'ordre à un moment difficile. Outre les démêlés qu'il eut avec Brincourt, il allait devoir faire face à des incidents de plus en plus violents au moment précis de l'affrontement entre Belges et Hollandais à Bruxelles. Le 25 sep-

⁵⁶ L. LECONTE, *op. cit.*, pp. 210-212. - P. HANNICK, *Neufchâteau et la Révolution en 1830, op. cit.*, p. 79. A propos d'Emare, surnommé le voyageur de Neufchâteau, l'A. dit que les recherches effectuées pour identifier le personnage sont restées sans succès. - L. LECONTE, *Les éphémères de la Révolution de 1830*. - A. NEYEN, *Histoire de Bastogne, op. cit.*, pp. 444-45 et du 7 avril 1831, du 16 avril 1831 et 17 avril 1833. - L. LEFEBVRE, *Bastogne en 1830 dans Dimanche-Bastogne* du 9 décembre 1956 et 25 novembre 1956.

⁵⁷ François-Henri d'Hoffschmidt, né à Strasbourg le 25 juin 1797 faisait partie des Etats provinciaux du Luxembourg lorsque la Révolution belge de 1830 éclata. Dès qu'il eut connaissance des événements qui se préparaient à Bruxelles il y accourut et prit part aux journées de septembre. Il contribua puissamment à décider le gouvernement provisoire à associer le Luxembourg au mouvement des provinces belges malgré les relations du Grand-Duché avec la confédération germanique. Il fut le premier administrateur belge dans le Luxembourg et le gouvernement provisoire l'envoya comme commissaire général jusqu'à l'arrivée du gouverneur.

tembre le bruit courait que les Hollandais avaient été écrasés à Bruxelles et que la diligence venant de Bastogne arborait le drapeau brabançon. Ayant reçu l'ordre d'empêcher à tout prix que cette enseigne ne fût arborée en public, le major Boelen se porta au devant de la diligence. Il rencontra celle-ci à la Côte Rouge. A partir des Quatre-Vents, des bandes de gens, parmi lesquels se trouvaient surtout des enfants, criaient « *vivent les Belges* ». Le major chevauchait à côté de la diligence pour s'assurer de l'identité des occupants. Il entendait même ceux-ci recommander au postillon d'aller plus vite. A la descente des Quatre-Vents vers Arlon une foule nombreuse se trouvait de chaque côté de la route et poussait des cris de : « *Vivent les Belges, vive la Liberté* ». Durant tout le trajet, des curieux réclamaient des nouvelles de Bruxelles. Arrivé au Faubourg, le major Boelen constata que l'écusson royal (hollandais) avait disparu du bureau de poste. Il fit appeler le directeur et l'obligea sous peine d'être conduit par la maréchaussée à la forteresse de Luxembourg, à remettre l'écusson royal. Ce qui fut fait⁵⁸.



Arlon. Une diligence à l'arrêt dans la cour de l'Hôtel du Nord.

Le 26 septembre, les troubles recommencèrent. Les deux malles postes venant de Luxembourg étaient bondées de volontaires qui se rendaient à Bruxelles. Un attroupement considérable les attendait devant le relais des diligences. Pendant que l'on changeait les chevaux

⁵⁸ A. BERTRANG, *Arlon en 1830, op. cit.*, p. 12.

les rebelles se mirent à exciter la foule. Le major ayant appris qu'on attaquait la maison du bourgmestre vola à son secours avec une vingtaine d'hommes. En passant près du rassemblement autour de la diligence il fit armer les fusils par sa troupe et vint se « ranger en bataille » près de la maison du bourgmestre. A plusieurs reprises il fit mettre en joue. Les manifestants excités par les volontaires venant de Luxembourg qui jetaient des pierres sur les soldats s'écrièrent : « ils vont faire feu sur les habitants ». Les rebelles hurlèrent ensuite « jetez-vous sur les soldats ». Le déchaînement des rebelles et de la foule était tel qu'il n'y eut pas moyen de ramener l'ordre. Les « têtes se sont montées » note le major qui se retire alors dans la caserne avec sa petite troupe. Pendant ce temps les deux diligences se mettaient en route en direction de Bruxelles sous les acclamations de la population. Aussitôt après, celle-ci ne pensait plus qu'à s'armer afin d'attaquer la caserne ⁵⁹.

Dans une lettre que Willmar adresse à Rossignon le 29 septembre 1830 il annonce que le départ de la garnison d'Arlon est imminent et que le garde communale (police locale) ne doit pas intervenir. Il s'oppose aussi au passage de cette garde communale sous les ordres de la garde bourgeoise. Il ajoute encore : « les conséquences de ce qui vient de se passer dans votre ville sont incalculables ». Willmar regrette que le drapeau brabançon n'ait pas été retiré et s'efforce de requinquer le moral d'un Rossignon complètement découragé. Les habitants de la ville étaient surtout irrités contre la garnison, mais, ce motif va bientôt cesser. Le 1er octobre Willmar écrit encore dans ce sens à Rossignon et le prévient que les troupes de la confédération germanique stationnées à Luxembourg pourraient occuper tout le Grand-Duché ⁶⁰. En fait, ce gouverneur était mal renseigné.

§ 5. La garnison hollandaise évacue Arlon.

En 1830 il y avait trois garnisons dans le Duché de Luxembourg. Une garnison prussienne dans la capitale de l'ancien Duché. Elle comptait à ce moment 3.200 hommes.

⁵⁹ A. BERTRANG, *Arlon en 1830*, op. cit., pp. 13 et 20-21. - X. MICHAELIS, *Arlon et la Révolution*, Virton 1964, pp. 6-8.

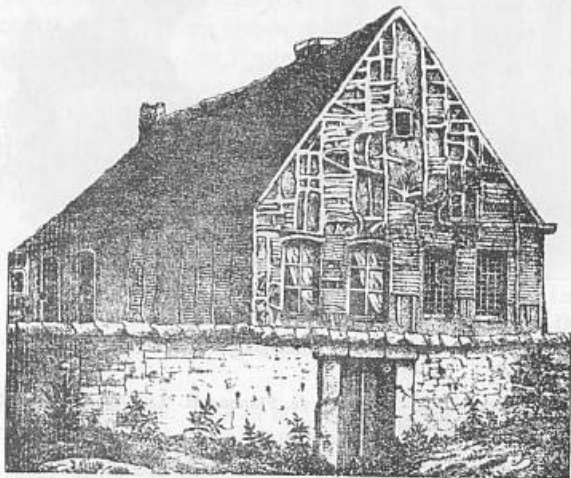
⁶⁰ A. BERTRANG, *Arlon en 1830*, op. cit., pp. 12-17. - A. BERTRANG, *Histoire d'Arlon*, op. cit., pp. 278-279. - F. DENIS, *Le Luxembourg 1830-1839*, Arlon, 1930, p. 5. - X. MICHAELIS, op. cit., pp. 9-10. - L. LECONTE, *Le 2e Bataillon...* op. cit., p. 210.



Infanterie néerlandaise - Caporal de Flanqueurs. Lithographie de Madou imprimée chez J. Delfosse Junior (cliché M.R.A.)

Arlon et Bouillon avaient chacune une petite garnison hollandaise. Comme on l'a vu, malgré le danger que représentaient les troupes prussiennes, les Luxembourgeois relevèrent la tête et les garnisons d'Arlon et de Bouillon quant à elles durent quitter le pays.

Ce fut durant la nuit du 27 au 28 septembre, que le major Boelen, reçut du général Major V. Goedecke, commandant la province de Luxembourg un message lui signalant qu'en cas de danger imminent le bataillon devait quitter Arlon et « *se porter par Neufchâteau sur Bouillon* », où se trouvait le bataillon de réserve de la 18e afdeeling. Si la situation à Arlon n'était pas trop dangereuse le bataillon de Boelen pouvait rester jusqu'au 30. A cette date, il devait partir, le 30 sur Bastogne, le 1er octobre sur Saint-Hubert et le 2 sur Bouillon. Ce détour était envisagé afin de permettre à 120 miliciens qui étaient en permission de rejoindre la troupe le 29 septembre. Mais à cette date seuls 2 miliciens étaient rentrés au bercail. Le major décida donc de ne pas faire le détour par Bastogne et Saint-Hubert. C'est ainsi qu'il se mit en marche vers Neufchâteau le 30 septembre afin d'arriver le 1er octobre à Bouillon. Il avait demandé au Bourgmestre du charroi pour le transport des bagages mais celui-ci avait refusé.



Hôtel de Ville d'Arlon en 1830

(cliché I.A.L.)

Boelen dut acheter quatre grands chariots chez un commissionnaire de roulage. Le 29 vers midi, un messenger envoyé par le général Du Moulin commandant la forteresse de Luxembourg engageait Boelen à n'employer aucune mesure violente contre les habitants avant son départ car les soldats du bataillon pourraient en pâtir.

Au cours de l'après-midi du 29, un volontaire de la ville de Luxembourg se rendant à Bruxelles hissa le drapeau sur la tour de l'église... ce qui causa une impression pénible à Boelen. Durant la nuit, un gendarme déguisé envoyé par le bourgmestre de Neufchâteau vint prévenir le major Boelen que les habitants de cette ville s'opposeraient à l'entrée de son bataillon. Le 30 septembre au matin, le bataillon se mit néanmoins en route. Le major, à cheval, précédait la troupe. A la sortie d'Arlon le bourgmestre Rossignon vint lui faire ses adieux et lui dire « *que le bon Dieu vous vienne en aide, mon bon et brave major, ne vous fiez pas à vos troupes. Elles vont toutes vous quitter* ».

Le major était sceptique. En cours de route le bataillon fut escorté par 25 à 30 gendarmes de la maréchaussée de Luxembourg qui l'accompagnèrent pendant une lieue. Le bataillon fit halte à Habav puis à Léglise.

§ 6. Les Chestrolais désarment le bataillon hollandais.

En cours de route on apprit que le drapeau belge n'était pas encore arboré à Neufchâteau⁶¹. Quelques heures plus tard la petite troupe entra dans la ville en présence d'une foule considérable. On entendit seulement quelques cris de « *Vivent les Belges* », tandis qu'un habitant se promenait en ville en portant un drapeau rouge, jaune et noir, ce qui le faisait regarder d'un mauvais oeil par quelques habitants. Les soldats logèrent chez l'habitant, mais suite à une démarche de l'administration communale, il ne fut plus placé de sentinelles.

Les officiers, une bonne quinzaine, s'installèrent dans deux auberges. Au cours de la soirée un officier de la maréchaussée vint annoncer que la grande majorité des hommes allaient abandonner le major Boelen.

⁶¹ L. LECONTE, *Le 2e Bataillon...* op. cit., p. 210, note 5. - A. BERTRANG, *Arlon en 1830*, op. cit., p. 25-29. - A. BERTRANG, *Histoire d'Arlon*, p. 279.

Cet officier parlait au nom des « *insurgés belges* ». Un peu plus tard des troubles éclatent en ville et des coups sont frappés sur les volets de la chambre du Major. Celui-ci veut battre le rappel mais ses officiers l'en dissuadent afin de ne pas exposer la troupe. Pendant cette alerte deux lieutenants s'évadent en emportant la caisse du bataillon (pièces d'or de 5 florins). Ils devaient arriver sans encombre à Luxembourg. Le calme revient ensuite mais le major était à peine assoupi qu'il fut réveillé par un coup de feu tiré devant sa fenêtre, sur la place du marché. Immédiatement après il entendit un discours en français... annonçant que les provinces du Sud avaient secoué le joug et s'unissaient pour conquérir la liberté. Il ajoutait que la troupe (d'Arlon) avait déposé les armes et sommait les officiers des provinces du Nord de se constituer prisonniers et de servir d'otages aux députés belges retenus à La Haye. L'orateur stipulait que s'ils refusaient de se rendre « *on aurait recours à la force* ».

Le discours fut ponctué de vigoureux « *Vivent les Belges, vive la liberté* ». Boelen ayant reconnu l'orateur, un certain Poncelet, réunit les officiers et décide de ne pas se laisser intimider. Le lieutenant D. demande alors à pouvoir parler avec les rebelles. Ce qui lui est accordé. Peu après il revient en compagnie d'un homme portant un pourpoint vert orné du ruban de la légion d'honneur et suivi de 4 à 5 rebelles. L'homme au pourpoint était Poncelet, l'orateur de la place du marché. Il prie Boelen de se constituer prisonnier et lui annonce qu'il est abandonné de ses hommes. Vers 2 h. du matin les officiers hollandais se cachent. A 6 h. Poncelet réveille le Major et lui demande de remettre la caisse du bataillon ⁶².

Boelen pensait que la caisse était arrivée à Bouillon. Or... elle avait été transportée à Luxembourg. Poncelet, mécontent : « *cet argent est aux Belges, dit-il. Il a été levé sur les Belges* ». Quand le major se lève à 6 h du matin il ne lui reste que quelques hommes. Les autres sont passés aux rebelles. Plusieurs de ceux-ci repoussèrent néanmoins « *la racaille de Saint-Hubert criant : Vivent les Belges, vivent ceux de Neufchâteau, foncez sur ces gredins de hollandais* ». Mais les soldats et les rebelles crièrent : « *Retirez-vous sacrée canaille, vous ne les toucherez pas car ce sont de braves gens* ».

⁶² A. BERTRANG, *Arlon en 1830, op. cit.*, pp. 29-36. - P. HANNICK, *Neufchâteau et la Révolution en 1830, op. cit.*, pp. 69-78.

Entretemps, le major se rend auprès du commissaire de district pour protester contre son arrestation. Il demande à être conduit sous escorte à Luxembourg. Il apprend que les officiers et lui-même seront retenus comme otages (major et officiers). Les officiers qui n'avaient pas déserté furent rassemblés. Ils étaient neuf. Trois s'étaient sauvés vers Luxembourg. Sous la direction de Poncelet, de rebelles en armes et de quelques soldats, les prisonniers furent dirigés vers Saint-Hubert, puis via La Roche arrivèrent à Liège quatre jours plus tard. A Liège, les Hollandais furent hués. Après y être restés cinq jours ils furent conduits à Tongres puis échangés contre M. Behr retenu prisonnier à Maastricht. Là leur épée leur fut rendue ⁶³.

§ 7. *La libération de Bouillon.*

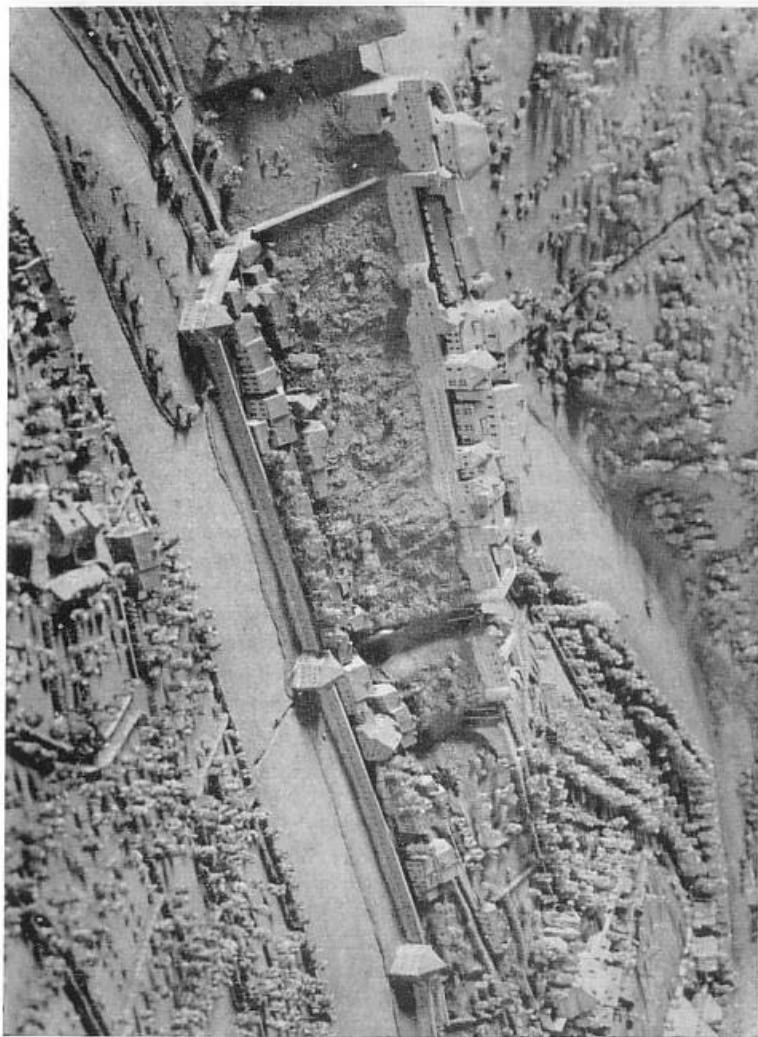
Mis au courant des événements de Bruxelles, les Bouillonais commencent à s'agiter dès le début de septembre. Le 11 de ce mois ils organisent une garde bourgeoise dans le but de maintenir la tranquillité publique. Jean-Baptiste Barnique est nommé commandant, Théodore Bodar est désigné comme capitaine, Charles Dachy, J.-B. Buzendorf et Nicolas Bodson obtiennent le grade de lieutenant.

L'effectif se chiffre à une centaine d'hommes. Vu que toutes les gardes bourgeoises font le choix d'un emblème, le gouverneur Willmar, par une lettre du 11 septembre 1830, interdit l'adoption des couleurs brabançonnaises afin, dit-il, « *d'éviter la situation de Bastogne* ». Le bourgmestre suggère les couleurs « *blanc-rouge-noir de l'ancien duché de Bouillon* ». Willmar prescrit les couleurs luxembourgeoises ⁶⁴. Celles-ci furent adoptés provisoirement.

Lors de la formation de la garde bourgeoise un accord avait été conclu entre la Régence et le Major de la Haye commandant le bataillon hollandais. En cas de trouble, la garde urbaine devait marcher en tête des troupes afin de rétablir l'ordre. Elle était donc sous les ordres du commandant de la ville et ne pouvait ni se réunir, ni se mettre en mouvement sans permission... Le 17 septembre le Major de la Haye rappelle cette décision et reproche à la garde bourgeoise de ne pas avoir adopté la cocarde orange... Willmar, quant à lui, disait que les couleurs, rose, bleu ciel et blanc étaient celles du Grand-Duché

⁶³ A. BERTRANG, *Arlon en 1830, op. cit.*, pp. 32-36.

⁶⁴ C'était logique, puisque Bouillon faisait alors partie du Grand-Duché de Luxembourg qui, depuis le Congrès de Vienne était un Etat à part.



Le château de Bouillon au début du XIXe siècle d'après J. Muller, Plans inédits de Bouillon in A.I.A.L. (Cliché I.A.L.).

de Luxembourg et qu'il fallait choisir entre elles et les couleurs de l'ancien Duché de Bouillon ⁶⁵, qui apparurent le 19 septembre. Le 20 septembre les Bouillonnais circulent dans les rues en criant « *Vive la Belgique* » tandis que des cocardes aux couleurs luxembourgeoises étaient distribuées.

Le 21, on veut arborer un drapeau... mais la décision est reportée au 26. Ce jour-là les couleurs luxembourgeoises sont définitivement adoptées. Le major est mécontent. Mais les Bouillonnais ne sont nullement décidés à se laisser impressionner. D'autant plus que le 20 septembre on racontait à Bouillon que des habitants de Luxembourg portaient la cocarde Luxembourgeoise mais qu'à Marche et à Bastogne les habitants en portaient de diverses couleurs (sic). On y disait qu'à Namur on avait arboré le drapeau belge. En fait, nous l'avons dit, Bastogne avait arboré le drapeau belge depuis le 29 août et Marche depuis le 4 septembre. Le 25 septembre Bouillon veut arborer le drapeau luxembourgeois mais le général Van Geen s'y oppose afin d'éviter tout rassemblement. Le 30 les Bouillonnais s'attendent à l'arrivée du bataillon de réserve de la 12e afdeling qui avait évacué Arlon. Des attroupements ont lieu place Saint-Arnould et près du pont de Liège. On crie « *vivent les Belges* » et on applaudit le triomphe de la Révolution. Et voici que le 1er octobre le drapeau belge est arboré à certaines maisons et au corps de garde de la garde bourgeoise. Les Bouillonnais s'apprentent à imiter les Chestrolais et à désarmer le bataillon de la Haye.

Toujours est-il que dès le 2 octobre la garnison ne peut plus quitter le château ni s'occuper du maintien de l'ordre en ville. Le 3 octobre les soldats namurois et luxembourgeois de ce bataillon exigent de pouvoir regagner leur domicile. Durant la nuit, plus de 150 soldats s'évadent soit pour rentrer chez eux, soit pour passer dans le camp des insurgés. Comme il ne lui restait plus que 41 hommes, 15 hollandais, 15 belges (Flandre-Limbourg) et 11 suisses, le Major demande la protection de la Régence et de la garde bourgeoise. C'était le 3 octobre.

Désormais la garde du château est assurée par la garde bourgeoise. Les Belges purent regagner leur foyer ou s'engager comme volontaires. Les Suisses furent licenciés et les Hollandais demeurèrent

⁶⁵ Fr. BOURGEOIS, *Bouillon en 1830*, Arlon 1930, passim.

comme prisonniers au château. Un commandant militaire est nommé en lieu et place du major de la Haye. Il s'agit du capitaine Urbain qui s'adjoint comme 1er lieutenant le Bouillonnais Lefèbvre. L'un et l'autre sont sous les ordres de Barnique. Toujours le 3 octobre la Régence s'empare de tout le matériel et des équipements ainsi que de la caisse du bataillon qui contenait 3.757 florins. Les 4 et 5 octobre, Bouillon est en liesse. Le bataillon hollandais n'existe plus. Le 6 du même mois, à la demande du Gouvernement provisoire, Van Haelen nomme le lieutenant Pierson en qualité de commandant de place. Celui-ci demande aux Bouillonnais de « s'enrôler dans les patriotes » afin de former une compagnie qui marcherait sur Bruxelles dans le but d'aider les Belges à chasser les Hollandais du pays. Il était décidé que le lieutenant Lefèbvre conduirait la compagnie à Bruxelles et que chaque homme recevrait un florin une fois arrivé à destination.



Bonnet de fourrure du Volontaire luxembourgeois Rogister (cliché M.R.A.)

En trois jours de temps A. Lefèbvre met sur pied une compagnie de 77 hommes parmi lesquels des anciens soldats wallons du bataillon hollandais et des volontaires bouillonnais (35 étaient de Bouillon).

Le 9 octobre la compagnie quitte Bouillon et se dirige vers Bièvre. De là elle gagne Namur où elle arrive le 12. A Namur elle est arrêtée par le général Daywaille qui charge le lieutenant A. Lefèbvre d'organiser un bataillon de fantassins en reemployant les armes et les équipements pris au bataillon hollandais à Bouillon. En 15 jours, Lefèbvre équipe 350 hommes qui, avec la compagnie amenée de Bouillon formèrent le noyau du 2e Régiment de ligne. Incorporé à l'armée de la Meuse, ce régiment participa à l'investissement de Maestricht. Le 11 octobre, 5 volontaires de Bouillon avaient rejoint le premier contingent. Le 13 il y en eut encore 1. Ce qui porta à 41 le nombre des volontaires bouillonnais.

Le 8 octobre G. Raimon devient bourgmestre de Bouillon. C'est à lui qu'incombe la garde des officiers hollandais prisonniers. Mais ceux-ci seront transférés à Namur à la fin d'octobre.

Rappelons que Bouillon avait envoyé au comité de Secours à Bruxelles une somme de plus de 8.000 francs provenant de la caisse hollandaise et plus de 1.500 frs provenant d'une collecte faite à Bouillon. En récompense des services rendus, la ville de Bouillon reçut un drapeau d'honneur le 28 septembre 1832. C'était bien mérité ⁶⁶.

⁶⁶ Fr. BOURGEOIS, *op. cit.*, pp. 10-40. La délégation bouillonnaise qui se rendit à Bruxelles pour ramener ce glorieux étendard était composée de Gérard Raimon, bourgmestre; Em. Delescluse et l'abbé Nicolas Davreux. Alexandre Lefèbvre et Gérard Raimon furent décorés de la Croix de fer.

CHAPITRE III.
LA LIBERATION DU TERRITOIRE.

§ 1er. *Le Bataillon de Claisse.*

Le 4 octobre, le gouvernement provisoire proclame l'indépendance de la Belgique alors que la lutte est loin d'être terminée. Il faut encore bouter hors du territoire les Hollandais qui occupent toujours le Nord du pays et disposent de garnisons dispersées un peu partout. Devant la menace des populations locales et minées par les désertions des soldats wallons, certaines d'entre elles se dissolvèrent automatiquement. D'autres durent être contraintes de regagner le Nord.

Pour affronter l'armée hollandaise, le gouvernement provisoire ne disposant que de troupes inexpérimentées et de chefs improvisés, fit alors appel au plus grand nombre possible de volontaires. Cet appel fut entendu jusque dans le Luxembourg.

Après la victoire du Parc, le gouvernement provisoire autorisa en effet D. Claisse, Th. Pascatore, tous deux de Luxembourg et Marlet (fils) de Differt à lever dans le Grand-Duché une compagnie franche dont ils devaient se partager le commandement tout en recueillant des dons patriotiques. Dès le 3 octobre, Claisse se mit à l'œuvre et fit insérer dans le « *Courrier des Pays-Bas* » une invitation aux Luxembourgeois résidant à Bruxelles à s'engager comme volontaires. L'engouement se propagea bientôt au Grand-Duché même et c'est ainsi que des renforts et des dons affluèrent de partout ⁶⁷.

§ 2. *Premiers jours d'octobre 1830.*
Petit soldat... quand tu partiras !

Des volontaires... ! Il en vint de tous les coins du Grand-Duché : de Vianden, d'Arlon, de Luxembourg, d'Habay-la-Neuve, de Mersch, de Koerich, de Neufchâteau, de Diekirch, de Bastogne, d'Esch-sur-Alzette, de Marche, de Grevenmacher, de Bertrix, de Virton, de Remich, de Mussy-la-Ville, de Hellange... etc... etc...

⁶⁷ L. LECONTE, *Le 2e Bataillon*, op. cit., p. 214-217. - L. LEFEBVRE, *Bastogne en 1830* dans *Dimanche-Bastogne* des 18-11-1956 et 25-11-1956. - P. HANNICK, *Neufchâteau et la Révolution en 1830*, op. cit., pp. 63-81. - F. DENIS, *Le Luxembourg en 1830-1839*, Arlon, 1930. - F. BOURGEOIS, *Bouillon en 1830*, Arlon, 1930.

Les uns étaient à pied, d'autres en diligence. Certains voyageaient isolément. D'autres étaient en groupe. Tous devaient pourvoir à leur propre subsistance... à moins d'être sous la « protection » d'un recruteur généreux. Parmi les chefs de groupe qui arrivèrent à Bruxelles avec des volontaires citons :

J.-B. Harquin de Mussy-la-Ville qui rassemble plusieurs volontaires et se met en route avec eux.

J.-B. Sancy d'Arlon en amène une bonne quarantaine et se joint à Claisse pour former la compagnie luxembourgeoise dont il sera le capitaine en second.

N. Motus d'Habay-la-Neuve, arrive à Bruxelles le 1er octobre avec son groupe et s'inscrit dans le Bataillon de Claisse.

J.-J. Schanus de Hellange qui malgré l'opposition de son père partit pour Bruxelles avec des camarades et s'engagea aussi dans le bataillon de Claisse.

Philippe Tosquinet de Bastogne partit pour Bruxelles avec 15 compatriotes qu'il entretint en cours de route et fit partie du bataillon luxembourgeois.

J.-H. Lozet conduisit douze volontaires de Neufchâteau à Bruxelles.

J.-B. Papier de Virton qui, d'après certains documents partit lui aussi avec des patriotes à Bruxelles.

J. Printz de Luxembourg qui à Esch réunit une colonne de volontaires mais avant de mettre celle-ci en branle doit livrer combat à la maréchaussée hollandaise près de Neudorf.

Coster de Vianden avait amené un détachement de 60 hommes ⁶⁸.

⁶⁸ L. LECONTE, *Le 2e bataillon*, op. cit., pp. 212, 220-224, 373-374. - L. LEFEBVRE, *Bastogne et la Révolution de 1830* dans *Dimanche-Bastogne* des 18-11-1956 et 25-11-1956. - P. HANNICK, *Neufchâteau et la Révolution de 1830* dans *B.I.A.L.* 1967, N° 3-4 pp 63-81, signale que Jean-Hubert Lozet partit à Bruxelles avec Jean Toussaint Dorsinfaing et douze volontaires (p. 73). Selon P. H. le chef de l'insurrection à Neufchâteau fut Jacques-Joseph Poncelet et, parmi les volontaires qui participèrent à la campagne de libération, il cite : Lozet, Meunier, Coutelier, Dehanne, Godfrind, Pagelca, Emare ! (pp. 73-79).

Il y eut certainement d'autres groupes que nous ne connaissons pas et qui se mêlèrent en cours de route au flot des isolés qui cheminaient par leurs propres moyens vers Bruxelles⁶⁹.

A Arlon, pendant ce temps, Brincourt avait reçu par arrêté du gouvernement provisoire du 4 octobre l'autorisation de réorganiser la compagnie de l'ex-division d'infanterie. Il se proposait de lever un « *corps franc Brincourt* » ou de « *Voltigeurs du Grand-Duché* » auxquels il avait même promis un uniforme spécial imitant celui de la légion belge venue de Paris⁷⁰.

Bien qu'ils n'aient pas combattu à Bruxelles ni à Anvers, il faut mentionner les 41 volontaires Bouillonnais du Lieutenant Lefèvre. Partis de Bouillon le 9 octobre ils arrivèrent à Namur le 12 et y furent incorporés dans le 2^e régiment de Ligne qui participa à l'investissement de Maestricht avec l'armée de la Meuse⁷¹.

§ 3. La campagne de Libération.

Le pont de Waelhem.

Les opérations militaires entreprises vers la mi-octobre avaient pour but d'expulser les Hollandais du territoire belge. Le général Nypels faisait provisoirement fonction de commandant en chef. Ce fut donc lui qui supervisa les opérations.

Tandis que Niellon avait réuni un contingent à Louvain, Bruxelles était couvert par des avants-postes, mais certains détachements étaient envoyés en avant. La compagnie luxembourgeoise de Claisse se retrouva ainsi à Evere. Le 14 octobre, Nypels ordonna à un détachement de 145 hommes de la Légion belge parisienne de Duvivier, de s'avancer jusqu'à Woluwé Saint-Etienne, d'envoyer une reconnaissance à Zaventhem et d'établir une liaison avec la Compagnie de Namur qui occupait Vilvorde et avec celle de Claisse qui était à Evere.

⁶⁹ En octobre 1830 le comte de Chassenon, d'origine française, et se disant général avait levé une troupe de volontaires à Waha près de Marche. Il rassemble ainsi 78 hommes mais comme il avait agi sans mission, ni pouvoir il eut bien du mal à faire accepter ses services. Mal accueilli à Liège, il arriva à Namur où le général Daywaille admit ses hommes à raison de 6 par compagnie. Beaucoup d'entre eux furent ensuite renvoyés dans leurs foyers.

⁷⁰ L. LECONTE, *Le 2^e bataillon, op. cit.*, p. 215, note 2. - A. BERTRANG, *Brincourt, un soldat de fortune en 1830* dans *B.I.A.L.*, 1939, pp. 49-57. X. MICHAELIS, *op. cit.*, p. 11.

⁷¹ F. BOURGEOIS, *Bouillon en 1830, op. cit.*, p. 27.

Dès le 15 octobre Niellon commence sa progression en direction de Lierre. Mellinet, quant à lui, devait s'avancer droit vers Malines mais, au préalable l'attaque de Niellon devait soulever la Campine. Le 18, Mellinet entre dans Malines. Il ne lui reste plus désormais qu'à foncer sur Anvers. Le même jour, une troupe au sein de laquelle se trouvent de nombreux luxembourgeois poursuit l'ennemi en direction de Campenhout et de Sempst, puis atteint Malines deux heures après Mellinet. Là les louvanistes se livrèrent à des excès contre les soi-disant orangistes. Les Luxembourgeois intervinrent pour ramener l'ordre. Le 19 octobre les volontaires repoussent jusqu'au village de Waelhem l'arrière-garde hollandaise restée en observation. Pour percer le front il fallait s'emparer du pont sur la Nèthe.

Celui-ci est un point de passage obligé pour le gros de la troupe. La Nèthe, qui subit la forte influence des marées peut être franchie à marée basse par des fantassins sachant nager, mais les bords boueux et les digues ne permettent pas au matériel de passer. Le pont de Waelhem constitue donc un obstacle très important. Aussi, Mellinet n'ose pas attaquer sans avoir des forces suffisantes. Il décide de demander la coopération de Niellon mais celui-ci fait la sourde oreille. Mellinet se résout alors à temporiser. En attendant il remet de l'ordre dans ses rangs. Mais l'attaque du pont est lancée le 20 octobre au matin. Le passage est défendu par le major van Aersen Beyeren von Voshol qui dispose de quelque 1.500 hommes et d'une demi-batterie d'artillerie. Pour faire diversion, Mellinet dépêche à Duffel, où l'on pouvait passer la rivière, les compagnies de Nivelles et de Namur mais elles ne réussissent pas à atteindre leur objectif. Suite à cet échec il change de tactique. Vu qu'à la sortie de Waelhem, la rivière forme une courbe assez prononcée et est bordée d'une digue, il profite de cet avantage, et place le long de celle-ci ses meilleurs tireurs, soit une soixantaine d'hommes au nombre desquels se trouvent plusieurs Luxembourgeois. Ces volontaires ouvrent le feu dès 10 h. du matin, toutefois la grosse bagarre n'éclate que le lendemain 21 octobre. Luxembourgeois et Tirlemontois y prennent part.

Le drapeau des premiers audacieusement planté à l'entrée du pont est enlevé par un soldat hollandais... mais il est repris sous une pluie de balles. Aucun journal de l'époque ne signale le fait mais le général Capiaumont, dans ses souvenirs le mentionne, sans dire qu'il s'agit de la bannière des Luxembourgeois.

D'après la liste des décorés de la croix de fer on sait que Tailleur, Fontaine, âgé de 16 ans, Clément et Nothomb tous du bataillon

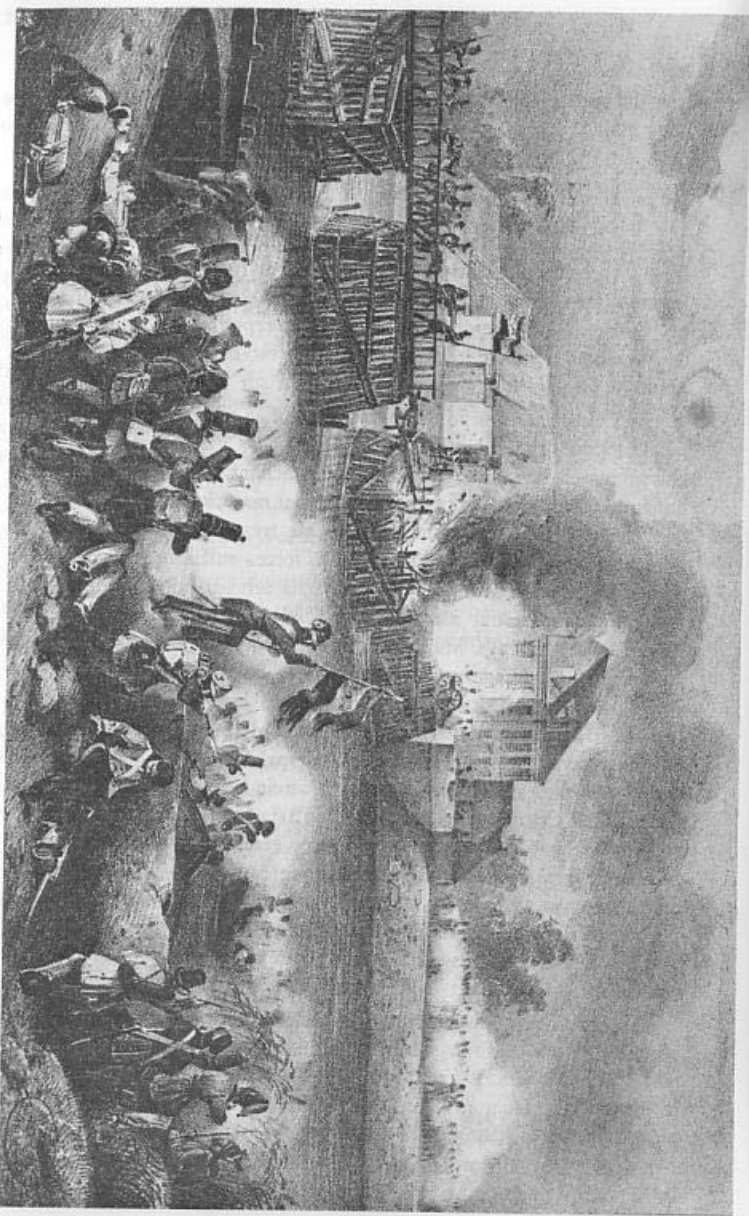
de Claisse furent les héros de cet exploit. La liste précitée révèle en sus que *Coutelier* de Neufchâteau planta le fanion de la Compagnie à l'extrémité du pont et ne revint qu'après avoir été blessé d'un coup de feu à l'épaule droite. La compagnie comptait alors 140 hommes échelonnés depuis le Moulin à gauche du pont jusqu'à 150 pas à droite ⁷².



Pistolets ayant appartenu à C.-F. Nothomb (Cliché M.R.A.).

Vers midi, sous l'action décidée des volontaires, le pont sauta et l'adversaire battit en retraite. Dix-sept volontaires passèrent la Nethe à la nage, refoulèrent l'arrière-garde hollandaise puis allèrent chez un charron prendre le matériel nécessaire pour rétablir le passage. Parmi ceux qui empêchèrent les Hollandais d'incendier le pont on cite les luxembourgeois Jungbluth et Schlexer. On raconte aussi que deux Luxembourgeois, quatre Louvanistes et un Liégeois poursuivirent l'ennemi jusqu'à Contich où ils arborèrent le drapeau de l'indépendance

⁷² L. LECONTE, *Le 2^e Bataillon*, op. cit., pp. 220-225 et 365-373. - P. HANNICK, op. cit., pp. 78-79.



« Jeudi, 21 octobre 1830. Attaque et prise du pont de Waelhem par les Volontaires belges » (lithographie de Dewasme-Pleinckx d'après F. Lauters).

(Cliché M.R.A.).

sur l'église, tandis que 40 lanciers hollandais occupaient encore le village. Parmi les Luxembourgeois qui se distinguèrent tout spécialement on cite encore les frères Mullendorf et Badoux. Dans la suite, l'armée belge poursuivit sa progression vers Berchem. Le bataillon de Claisse avec les Luxembourgeois fut dépêché à Wilrijk. Le 25 ils faillirent être débordés mais N. Mullendorf et quatre volontaires déjouèrent cette manœuvre. Anvers fut occupée le 27 au matin⁷³. Les Luxembourgeois furent alors rappelés à Bruxelles.

Là ils attendaient l'ordre de partir vers le Luxembourg. Mais à la suite du violent bombardement de la ville d'Anvers par le Général Chassé, le 27 octobre, en représaille de l'attitude provocatrice des volontaires de Niellon qui avaient méconnu l'armistice conclu peu auparavant, Charles Rogier dépêché à Anvers adressa un rapport très alarmant à Sylvain van de Weyer et lui manda, le 28 à 3 h. du matin de faire revenir les Luxembourgeois à Anvers ce qui fut fait. Ceux-ci, avec l'aide des paysans du canton de Tamise, empêchèrent les Hollandais de sortir vers Burght et la tête de Flandre. Suite à cet incident qui aurait pu coûter cher, l'armée des volontaires fut réorganisée et puis répartie en trois brigades qui défilèrent à Anvers lors de la revue des 1er et 2 novembre 1830.

Le but de cette réorganisation hâtive était de mettre de l'ordre dans l'armée et de lui faire prendre position à la frontière afin d'éviter de nouveaux incidents.

À la revue des 1er et 2 novembre 1830 à Anvers les Luxembourgeois étaient répartis en deux compagnies :

La première compagnie luxembourgeoise sous les ordres du capitaine Claisse comportait 2 capitaines, 2 lieutenants, 4 sous-lieutenants, 2 sergents-majors, 4 sergents, 1 fourrier, 8 caporaux, 1 tambour et 56 hommes.

⁷³ Nous avons emprunté le récit de la campagne d'octobre à L. LECONTE, *le deuxième bataillon de tirailleurs ou volontaires luxembourgeois de Claisse (1830-1831)*, op. cit., pp. 215-218. N.B. Cet auteur signale que le volontaire bruxellois Leboeuf, à la suite des Luxembourgeois, planta aussi le drapeau de sa compagnie sur le pont de Waelhem. - Voir aussi F. DENIS, *Le Luxembourg 1830-1839*, op. cit., pp. 5-6. - P. NOTHOMB, *Les trois saisons de 1830*, Bruxelles, s.d., pp. 125-130.

La deuxième compagnie luxembourgeoise commandée par le capitaine Sancy comptait 1 capitaine, 2 lieutenants, 1 sous-lieutenant, 1 sergent-major, 4 sergents ; 1 fourrier, 8 caporaux, 2 tambours, et 51 hommes.

La division du corps se serait faite à Anvers même. Les deux compagnies comptaient alors et en tout 153 hommes⁷⁴.

La réorganisation de l'armée se poursuivant, Sancy se retira, et rentra à Arlon où il devint major de la garde civique.

Claisse fut placé désormais à la tête des deux compagnies luxembourgeoises. Le général Nypels commandant en chef provisoire fut, dès le 2 novembre autorisé à délivrer des brevets aux officiers des corps francs. Le 9 novembre il propose les grades suivants aux chefs des compagnies luxembourgeoises⁷⁵ :

Henry J.-B. nommé capitaine.

Joissant D. capitaine quartier maître.

Mullendorf N. lieutenant adjudant-major malgré l'opposition de la gendarmerie, il avait arboré le 1er drapeau brabançon à Arlon.

Hubert J.-F. lieutenant.

Devercy A.

Nothomb F. sous-lieutenant.

Meunier J. sous-lieutenant.

Creutz P. sous-lieutenant.

Schaar J. sous-lieutenant.

Tailler O.-J. sous-lieutenant adjudant-major.

En vue de la formation d'une troisième unité Nypels propose :

Schanus J.-C. sous-lieutenant.

Tosquinet A. sous-lieutenant.

Ritter A. sous-lieutenant.

Motus sous-lieutenant.

Duisberg J.-Ch. médecin du bataillon.

Dans la 3e brigade créée le 11 novembre 1830, le 1er bataillon qui comprenait entre autres les Luxembourgeois et commandé par Claisse et Duvivier comptait 20 officiers et 393 sous-officiers et soldats, effectif important pour l'époque. Le 19 novembre 1830 Nypels accorde les grades suivants :

⁷⁴ L. LECONTE, op. cit., p. 218 et note 3.

⁷⁵ L. LECONTE, op. cit., pp. 219-224.

Claisse devient major.

Henry et Joissant : capitaines.

Devercy et Nothomb lieutenant, Meunier, Creutz, Schaar, Schanus, Tosquinet, Ritter, Motus et Mullendorf A. sous-lieutenants.

Duisberg, aide-major.

Le 23 novembre :

Lozet J.-H. est nommé lieutenant recruteur, le 30 Adam, lieutenant recruteur, le 8 décembre Wahis T. sous-lieutenant, les 25 et 30 déc. et 4 janvier Clément, N. Mondoyen P. et Hesse O. sous-lieutenants⁷⁶. Papier J.-B. de Virton sous-lieutenant.



Tombe du Lieutenant J.-H. Lozet à Neufchâteau.

(Cliché I.A.L.).

⁷⁶ L. LECONTE, *op. cit.*, p. 224.

§ 4. *Officiers du corps de volontaires luxembourgeois et du 2e bataillon de tirailleurs*⁷⁷.

Les recherches patientes de L. Leconte ont permis à celui-ci de dresser une liste des officiers du corps des volontaires du Luxembourg. La liste n'est pas complète mais revêt un grand intérêt. Voici les noms cités :

Adam J.-B. né à Marche en 1799

admis au corps comme officier et fut employé au recrutement.

Claisse D. de Luxembourg, né le 3-10-1802

avocat à Luxembourg

nommé commandant du corps franc le 1er octobre 1830.

Clément N. né à Remisch le 13-7-1808

volontaire dès le 1er octobre 1830

décoré de la croix de fer pour avoir repris le drapeau des Luxembourgeois planté sur le pont de Walhem et pour être resté le dernier sur le champ de bataille de Wilrijk.

Creutz P. né à Luxembourg le 31 janvier 1792

ancien militaire au service de la France, légion d'honneur de l'empereur en 1815 puis militaire dans l'armée des P.B., entré dans le corps franc le 8 octobre 1830.

Devercy A. Né à Luxembourg le 1-9-1804

notaire, entra dans la troupe de Claisse en octobre 1830.

Duisberg J.-C. né à Cologne

établi à Arlon comme médecin, abandonne son cabinet pour suivre Claisse et participe à la campagne de libération.

Fixe J. né à Bourbonne-les-Bains le 24 mars 1804,

habite Luxembourg s'engage comme volontaire le 29 septembre.

Henry J.-B. né à Trèves le 16-8-1802

géomètre du cadastre à Luxembourg puis à Mons. Il participe à l'insurrection de cette ville, le 19 septembre, puis part à Bruxelles pour aider Claisse. Il s'y trouve dès le 10 octobre 1830.

Hesse J.-C. né à Grevenmacher en 1803

volontaire dès le 1er octobre 1830.

⁷⁷ Nous devons encore à L. LECONTE, *La liste des officiers du corps de volontaires et du 2e bataillon*, *cf. op. cit.*, pp. 365-374.

- Joissant D. né à Longwy le 11-5-1795
participe aux campagnes de Napoléon puis s'engage au corps franc le 1er octobre.
- Lozet J.-H. né à Neufchâteau le 17 mars 1801
s'engage dans le corps franc et devient lieutenant recruteur.
- Meunier C.-J. né à Neufchâteau en 1799
sous-lieutenant, volontaire valeureux.
- Mondoyen P. né à Koerich le 23-11-1806
ancien militaire des P.B. volontaire dès le 7-10-1830.
- Motus N.-X. né à Habay-la-Neuve le 30 déc. 1803
se rend à Bruxelles avec des volontaires et participe à la campagne.
- Mullendorf A.-J. né à Luxembourg le 14-1-1809
participe aux journées de septembre, blessé à la porte de Schaerbeck et à Waelhem, il plante le drapeau de la compagnie Luxembourgeoise dans la digue, puis va reprendre l'étendard.
- Mullendorf N. - frère de A.-J. né à Luxembourg le 28-1-1801
ancien militaire se distingue à Waelhem et Wilrijk.
- Mullendorf Fr. frère de A.-J. et de N.
rédacteur au journal de Verviers, organise l'esprit de résistance au pays de Franchimont.
- Ritter H. né à Grevenmacher le 26-3-1807
arrive à Bruxelles le 18 septembre participe aux journées, blessé rue de Louvain, s'engage au corps franc.
- Schaar J. de Mersch (né le 10 novembre 1803),
volontaire dès le 3 octobre.
- Schanus J.-J.-C. né à Hellange en 1808
engagé dès le début octobre
- Tosquinet P.-F. né à Bastogne le 7 septembre 1804
volontaire le 1er octobre 1830, arrive avec 15 volontaires, se distingue à Waelhem et Wilrijk.
- Wahis Th. né à Douai le 28-2-1812
habitait Marche - était à Bruxelles en septembre 1830.
- Papier J.-B. né à Virton le 2 septembre 1806,
sous-lieutenant, notaire et fils de notaire recrute des volontaires et part à Bruxelles avec eux.

Sancy d'Arlon commandant en second du corps franc luxembourgeois amène à Bruxelles une quarantaine de volontaires.

Nothomb C.-F. né à Esch-sur-Alzette le 30 mai 1811
plante le drapeau du corps franc luxembourgeois sur le pont de Waelhem.



C.-F. Nothomb, lieutenant au 2e bataillon de Tirailleurs (luxembourgeois), 1831. Peinture à l'huile sur toile, anonyme (cliché M.R.A.)

§ 5. Le ralliement du Luxembourg.

En fait, l'annexion du Grand-Duché de Luxembourg par le gouvernement provisoire belge eut lieu au moment même où commençait la campagne de libération. Nous avons déjà dit comment les deux petites garnisons hollandaises du Luxembourg, celles d'Arlon et de Bouillon avaient capitulé, l'une dans la nuit du 30 septembre au 1er octobre et l'autre le 2 du même mois. Nous n'y reviendrons

pas. Nous insistons sur le fait que notre province n'a plus d'autre garnison que celle de Luxembourg-forteresse. Mais les troupes qui s'y trouvent - quelque 3.200 hommes - appartiennent à la Prusse et montent la garde pour la confédération germanique sur la « Barrière » dressée par le congrès de Vienne contre la France. Le Luxembourg est, rappelons-le encore, depuis 1815, un des Etats de la Confédération germanique. Il n'est donc pas belge. Mais, dans ce Grand-Duché, annexé par Guillaume Ier au Royaume des Pays-Bas alors qu'il devait demeurer distinct de celui-ci bien qu'ayant le même souverain, l'insurrection s'est propagée à vive allure, et à la suite de l'exemple des Belges. L'afflux de volontaires luxembourgeois, à Bruxelles et le mouvement révolutionnaire sont tels que dès le 3 octobre le gouvernement provisoire autorise D. Claisse, de Luxembourg à former un bataillon de volontaires luxembourgeois. Des volontaires qui allaient d'ailleurs s'illustrer dans la suite. Le 4 octobre ! Le 4, en effet beaucoup d'événements importants vont se produire.

Ce sont d'abord les districts de Bastogne puis de Marche qui font défection. Ils ne se détachent nullement du Grand-Duché, au contraire, mais ils ne veulent plus entendre parler du régime de Guillaume Ier. C'est ensuite Guillaume Ier qui nomme le prince d'Orange Gouverneur temporaire des provinces méridionales. Mais, inquiet de la tournure des événements ce même Guillaume, qui avait déjà demandé l'aide de la Prusse après les événements de Bruxelles le 25 août, insiste cette fois auprès des grandes puissances (Angleterre, Prusse, Autriche, Russie) pour obtenir une aide militaire dans le but de mater les Belges.

Que dut penser le roi des Pays-Bas lorsqu'il apprit que ce même jour, le gouvernement provisoire avait proclamé l'indépendance de la Belgique ? A ce moment, notons-le bien, le Grand-Duché n'est pas inclus dans cette indépendance. Les événements vont désormais se précipiter. La lutte s'engage en même temps sur le champ des opérations et dans le domaine politique.

§ 6. *Le rêve de Jean-Baptiste.*

Le 5 octobre, le gouvernement provisoire désigne à Bastogne un nouveau commissaire de district (arrondissement). Il s'agit de François d'Hoffschmidt qui avait participé aux journées de septem-

bre et qui était un partisan acharné du rattachement du Luxembourg à la Belgique. Provisoirement il fera fonction de commissaire général pour les communes luxembourgeoises qui se rallieraient au mouvement de la révolution ⁷⁶.

Willmar pouvait demeurer gouverneur du Grand-Duché. Mais lui seul devait en décider. Pourquoi donc n'accepterait-il pas ? Il faut bien se dire qu'à Luxembourg, Willmar, qui est orangiste, représente le régime hollandais. Il est un fonctionnaire de Guillaume Ier. De plus, étant le chef, respecté (au moins jusque là) d'une province qui n'est ni belge... ni hollandaise, mais un petit Etat allemand donné à titre personnel à Guillaume Ier, Willmar, s'il prenait parti pour la Révolution belge, aurait certainement déterminé davantage encore de Luxembourgeois, à passer du côté de l'insurrection. De plus, si ce haut fonctionnaire pouvait « tourner casaque » il apporterait une preuve de plus de la justesse de la thèse belge. En ce début d'octobre Willmar, est seul... beaucoup de ses fonctionnaires l'ont abandonné, tandis que l'innombrables luxembourgeois ont fait leur choix.

Même seul, Willmar reste un pion majeur. Aussi le gouvernement provisoire va s'efforcer de le convaincre : il nomme d'abord Jean-Jacques Willmar juge du tribunal de Luxembourg (et fils du gouverneur) comme président du tribunal d'Arlon. Les petits cadeaux... mais Jean-Jacques refuse ⁷⁹. Alors le gouvernement provisoire écrit à Willmar (le gouverneur) une lettre dont nous donnons les principaux extraits :

« Nous recevons de toutes parts des adhésions des autorités locales et notables à l'ordre nouveau, et le gouvernement provisoire est reconnu dans le Grand-Duché comme dans la Belgique. Nous n'ignorons pas que cette province se trouve par rapport aux puissances étrangères, dans une position particulière ; ses relations avec l'Allemagne seront respectées et seront l'objet de négociations diplomatiques, mais néanmoins le Grand-Duché est à tous les égards une partie intégrante de la Belgique, c'est à ce titre et sauf ses relations que nous devons en prendre possession. La garnison fédérale se bornera à occuper et à garder la forteresse de Luxembourg, comme le prescrivent le traité et

⁷⁶ A. NEYEN, *Histoire de Bastogne*, op. cit., pp. 400 et suiv. - A. CALMES, *Le G.-D. de Lux. dans la Révolution belge*, op. cit., p. 28.

⁷⁹ A. CALMES, *Le G.-D. de Lux. dans la Révolution belge*, op. cit., p. 28 et note 2.

les actes de la Diète germanique. La mise en état de siège de la ville, tout déplacement de forces hors des limites de la forteresse, toute part à l'administration intérieure du pays serait un acte contraire à notre indépendance nationale et au principe de la non-intervention, il serait propre à légitimer au besoin, l'intervention d'autres puissances.

C'est ce qui résulte évidemment de l'Acte constitutif de la Diète germanique du 8 juin 1815 et c'est ce qu'exprime la résolution de la Diète du 12 juin 1817, conçue en ces termes : l'idée de la souveraineté des Etats de la Confédération servant de fondement à l'Acte fédératif, il est hors de doute qu'il ne peut être de la compétence de la Diète de s'immiscer dans les rapports intérieurs.

Nous ne doutons pas que vous ne partagiez entièrement cette manière de voir et, d'après le vœu manifesté par plusieurs notables, nous vous maintiendrons dans les fonctions de gouverneur »⁸⁰.

Ainsi donc le gouvernement provisoire n'ignore pas que le Grand-Duché de Luxembourg fait partie de la Confédération germanique d'une part et qu'il est propriété de Guillaume Ier et de sa famille, en compensation de territoires qu'il avait dû céder à la Prusse. Le fait que, depuis 1815, Guillaume Ier l'a annexé au Royaume des Pays-Bas ne change rien à son statut. Ce n'est pas parce que la Confédération a fermé les yeux sur les agissements du roi des Pays-Bas qu'elle agira de même à l'égard du gouvernement provisoire. Celui-ci ne manque en tout cas pas d'audace lorsqu'il déclare qu'il prendra possession du Luxembourg parce qu'il est « une partie intégrante de la Belgique ».

En droit international cette affirmation ne tient pas. Mais c'est précisément ce droit que la Révolution belge entend bousculer. Alors, en fait, le 5 octobre 1830, peut-on dire que la majorité des Luxembourgeois désire devenir Belge ? Cela ne nous paraît pas évident. Il y a en effet une différence entre, d'une part, participer à la révolution belge parce qu'on désire abattre un « ennemi » commun et

⁸⁰ A. CALMES, *Le G.-D. de Lux. dans la Révolution belge*, op. cit., pp. 28-29. En même temps, J.-B. Nothomb fait des démarches personnelles auprès de Willmar et de Gellé. Le 19 octobre 1830, il écrit à Gellé : « j'ai accepté la place de secrétaire du gouvernement provincial pour vous la conserver si c'est possible... Adhérez au gouvernement provisoire et j'userai de toute mon influence pour vous faire réintégrer dans vos fonctions... », p. 29 et note.

d'autre part, être occupé par le pays dont on a épousé la cause. En d'autres termes, ce n'est pas parce que, face à Hitler, la Belgique était du même avis et à combattu aux côtés de la France qu'elle aurait accepté de devenir française.

Mais la lettre du gouvernement provisoire, qui est une prise de position peu ordinaire semble confondre certaines notions. Le congrès de Vienne n'a pas seulement, en 1815, inscrit la forteresse de Luxembourg dans la Confédération germanique mais bien tout le territoire du Grand-Duché. Peu importe, le gouvernement provisoire cherche, dans le Luxembourg, à se substituer à Guillaume Ier, le titre de grand-duc revenant à un roi des Belges quand il y en aurait un. Dès le 5 octobre il prépare le terrain et les choses seraient facilitées si Willmar acceptait de demeurer gouverneur. On sent bien que si celui-ci n'accepte pas, il sera remplacé, car le gouvernement belge est déterminé à aller de l'avant.

Le 6 octobre il crée une commission chargée d'élaborer un projet de constitution. Parmi les membres de celles-ci se trouvent... comme par hasard, les noms des Luxembourgeois E. de Gerlache, J.-B. Thorn et J.-B. Nothomb.

§ 7. La solitude de Willmar.

Mais la lettre du gouvernement provisoire à Willmar restera-t-elle sans réponse ? Celle-ci est incluse dans sa proclamation aux Luxembourgeois du 6 octobre. Son point de vue reste celui de Guillaume Ier⁸¹. Il rappelle que le Grand-Duché de Luxembourg avait été donné par le Congrès de Vienne (art. 65 et 67) en compensation de territoires allemands de la maison d'Orange au souverain des Pays-Bas, membre de la Confédération germanique avec la ville de Luxembourg comme forteresse fédérale. Le but de la Confédération germanique, dit-il est le maintien de la sûreté extérieure et intérieure de l'Allemagne, de l'indépendance et de l'inviolabilité des Etats Confédérés (art. 54). Pour Willmar, le Grand-Duché est donc en sécurité et ne craint pas les aboiements du gouvernement provisoire.

D'ailleurs ajoute-t-il, ce Grand-Duché, a été déclaré partie intégrante de la Confédération germanique. Parmi les rapports établis entre les Etats Confédérés, se trouve la garantie réciproque contre toute agression. Les articles 54 (cité plus haut) et 63 du Congrès le

⁸¹ *Mémorial administratif 1830*, II, p. 181.

prévoient formellement. Ainsi l'art. 63 stipule que les Etats de la Confédération germanique s'engagent à défendre contre toute attaque, tant l'Allemagne entière que chaque Etat individuel de l'union et se garantissent mutuellement celles de leurs possessions qui se trouvent comprises dans cette union. Le Congrès de Vienne « a conféré au même prince deux souverainetés indépendantes entre elles, l'une le Royaume des Pays-Bas, l'autre le Grand-Duché de Luxembourg. Le prince avait le droit d'administrer les deux Etats séparément ou de leur appliquer une loi commune, mais quelque parti qu'il prit, il ne pouvait en résulter, pour aucun, la lésion de son individualité nationale ».

Cette vérité a été reconnue par l'art. 1er de la loi fondamentale qui régit et le Royaume des Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg ; car après l'énumération des provinces composant le premier il y est stipulé que la même loi sera applicable au second.

Willmar ajoute encore : « *L'ancien Duché de Luxembourg n'a jamais fait partie du pays, qui, du temps du gouvernement autrichien, était désigné sous le nom de Belgique et si, dans la constitution politique actuelle du Grand-Duché il a été mis sous le même régime d'administration que le Royaume des Pays-Bas, c'est comme Etat indépendant spécialement délimité, et nullement comme fraction de ce royaume. Celui-ci pourrait cesser d'exister que le Grand-Duché ne resterait pas moins tel que les souverains de l'Europe l'ont créé. Une nationalité propre, sous la garantie de la Confédération germanique est attachée au sol luxembourgeois. Elle serait violée, et avec elle l'indépendance de la Confédération, par tout acte d'une souveraineté étrangère, qui y recevait de l'exécution. Tel serait le caractère manifeste de l'intervention du Gouvernement provisoire de la Belgique dans l'administration du Grand-Duché, dès lors elle ne peut y être admise* ».

Ainsi, de sa propre initiative, puisqu'il n'avait plus reçu d'instruction du pouvoir central, Willmar avait fait une déclaration publique pour les Luxembourgeois. Bien sûr, au point de vue du droit international il avait en grande partie raison. Ce défenseur inconditionnel de Guillaume Ier ne lésine pas avec la vérité pour justifier quinze années d'illégalité. Il défend une cause, celle de Guillaume Ier. Ainsi, lorsqu'il déclare que l'Europe a conféré au même prince deux souverainetés indépendantes entre elles le Royaume des Pays-Bas et le Grand-Duché de Luxembourg, il a raison, c'est vrai.

Mais c'est ce que Guillaume Ier a superbement ignoré en faisant inscrire dans la loi fondamentale : « *Le Luxembourg est sous la même souveraineté que le Royaume des Pays-Bas* ». Toutefois ce qui est anormal dans le raisonnement de Willmar c'est qu'il laisse entendre que Guillaume Ier avait le droit de faire du Luxembourg une province néerlandaise par l'application d'une « *loi commune* »... Un Etat, dit-il, peut très bien avoir une législation identique à un autre Etat. Deux législations peuvent être uniformes, sans cesser d'être autonomes. Ici, Willmar est dans l'erreur car à supposé que les législations fussent les mêmes, c'est le fait que Guillaume Ier avait dans la pratique, fait cession de son Grand-Duché, au Royaume des Pays-Bas qui était anormal et illégal.

Point n'est besoin de s'interroger davantage, on devine que Willmar refuse l'offre du gouvernement provisoire. Mais celui-ci est décidé à passer outre ⁸². Le 10 octobre il décide la réunion d'un Congrès National de 200 membres à élire directement par les citoyens âgés de 25 ans d'après le système censitaire capacitaire ⁸³.

§ 8. *Le Commissaire François d'Hoffschmidt approuve Kempen.*

Par une lettre du 11 octobre 1830, F. d'Hoffschmidt nommé depuis peu Commissaire de district par le gouvernement provisoire écrit au bourgmestre Thomas une lettre dans laquelle il dénonce comme irrecevables les ordres émanant des autorités déchues de Luxembourg. Avant l'annexion du Luxembourg par la Belgique (qui eut lieu le 16 octobre) le gouverneur Willmar tente de ramener à la raison les maréchaussées qui s'étaient insurgées contre le Régime hollandais. F. d'Hoffschmidt s'oppose à cette mesure qui vise tout particulièrement Kempen. Voici d'ailleurs des extraits de sa lettre au bourgmestre de Bastogne.

« *Le brigadier Kempen, Commandant de la maréchaussée de Bastogne, vient de recevoir des ordres du Capitaine-Commandant de la maréchaussée de Luxembourg de se rendre avec ses sous-ordres dans*

⁸² A. CALMES, *Le G.-D. de Luxembourg dans la Révolution de 1830*, op. cit., pp. 30-32.

⁸³ L. WILLAERT, *Histoire de Belgique*, 1955, p. 240. - N.B. Le vote était accordé aux citoyens payant un certain cens ou contribution (entre 13 et 150 florins d'impôts directs), les capacitaires sont ceux qui ont une certaine instruction ex : les magistrats ou diplômés. Il y eut en tout 46.000 électeurs. Voir A. CALMES, p. 33.

cette ville avec armes et bagages. Naturellement Kempen se refuse ainsi que sa brigade à suivre cet ordre qui émane d'une autorité déchue. Mais il pourrait se faire que d'autres brigades qui auront reçu les mêmes ordres se décident à les exécuter par faiblesse ou par d'autres motifs. C'est pourquoi je vous invite à transmettre de suite un réquisitoire au Commandant de la garde urbaine de Bastogne par lequel il lui sera enjoint de faire arrêter tout militaire ou autre personne sans passeport qui se dirigerait vers Luxembourg et de se mettre en correspondance avec les Commandants des autres villes et communes les plus rapprochées pour qu'ils concourent à l'exécution de cette mesure. Les circonstances exigent que je prenne des mesures qui ne sont pas absolument de mes attributions aussi j'en laisse la responsabilité tant au chef de l'autorité locale qu'au Commandant de la garde civique ».

Cet ordre transmis au bourgmestre Thomas parviendra au Commandant de la garde civique Ch. Mathelin... lequel n'hésitera pas à prendre des mesures énergiques pour protéger son ami Kempen.

Cette mesure prise le 11 octobre 1830 et prônant la désobéissance au Régime hollandais prouve bien que, du côté de Bastogne, l'insurrection s'était organisée vigoureusement dès le lendemain de la Muette de Portici.

En tout cas, les tentatives de Willmar pour faire rentrer dans l'obéissance la maréchaussée de Bastogne fut un échec.

§ 9. Annexion du Luxembourg par la « Belgique ».

Arlon, chef-lieu administratif.

Le 16 octobre. Une bonne nouvelle pour Guillaume Ier. Le gouvernement provisoire, fortement influencé par F. d'Hoffschmidt et J.-B. Nothomb déclare la province de Luxembourg (c'est-à-dire de Grand-Duché) « partie intégrante de la Belgique, nonobstant ses relations avec la confédération germanique et l'occupation de la forteresse par une garnison prussienne ». Le Grand-Duché est donc annexé. Willmar, quant à lui, est « démissionné », puisqu'il n'avait pas fait le moindre geste pour se rallier à la Révolution belge. Le secrétaire provincial Jean-Baptiste Gellé est lui aussi réputé démissionnaire. Pendant ce temps Arlon devient le siège de toutes les administrations provinciales et du tribunal de première instance.

J.-B. Thorn est nommé gouverneur de la province de Luxembourg et J.-B. Nothomb secrétaire provincial⁸⁴. Désormais il y a donc deux gouverneurs : Willmar, qui demeure gouverneur à Luxembourg-forteresse pour le compte de Guillaume Ier et d'autre part J.-B. Thorn, le gouverneur belge pour toute la province.



ARLON — Ce bâtiment fut Hôtel provincial après 1830. Ici logèrent en 1814 Léopold I^{er} et Marie-Louise, la Reine, lors de leur première visite à Arlon. Les jardins de ce bâtiment, qui a encore un certain cachet, sont établis sur les anciens remparts; à l'extrémité de cette haute muraille, sur plongeant la rue de Luxembourg, se trouvait la « porte de Hondelange » ou « des Allemands » Éverling, édité Arlon Repr. interd.

Hôtel du gouvernement provincial à Arlon au lendemain de 1830.

⁸⁴ A. CALMES, *Le G.-D. de Luxembourg dans la Révolution belge*, op. cit., p. 33. - N.B. Les administrations provinciales avaient été transférées à Arlon afin de respecter les relations avec la confédération germanique.

Au moment où elle devient le chef-lieu de la province, la ville d'Arlon compte un peu plus de 3.000 habitants. Elle va devoir s'adapter à sa nouvelle fonction. On ne peut affirmer que le choix d'Arlon a été imposé ou suggéré par J.-B. Nothomb... mais on en a quand même l'impression très nette.

Au moment où la situation devient de plus en plus difficile pour Guillaume Ier : dans le nord du pays, les troupes belges progressent ; au Grand-Duché, on compte de nouvelles preuves de désaffection (le 18, Walferdange arbore le drapeau belge, le 19 c'est tout le district d'Arlon qui jette le gant) le gouverneur Willmar... « démissionné » par les Belges depuis le 16, écrit au Ministre de l'Intérieur à la Haye. Il répond en fait à la lettre qu'il avait reçue le 13. Probablement très touché par ce qui lui est arrivé Willmar explique au Ministre qu'il n'avait pu s'opposer au mouvement révolutionnaire parce qu'il n'avait pas de troupes sous la main. Il n'avait qu'un demi-bataillon de réserve à Arlon, soit 129 hommes et 115 à Bouillon. Les renforts qu'il avait demandés à Namur lui avaient été refusés. Quant à la maréchaussée, suite aux violents incidents de Bastogne au début de septembre elle avait fait défection et la population était particulièrement irritée par le poids des impôts sur l'abattage, sur la mouture et à cause aussi des instigations du clergé surtout dans la partie wallonne⁸⁵. Le même 19 décembre, Willmar fait savoir à ses fonctionnaires qu'il ne pourrait plus assurer le paiement de leurs traitements. A cette annonce beaucoup de fonctionnaires, hésitants ou non, se précipitent vers Arlon pour se faire confirmer dans leurs fonctions⁸⁶.

Le 20 octobre, à Waelhem, les volontaires Luxembourgeois se battent comme des lions. Ils forcent le passage du pont de la Nèthe ouvrant la porte d'Anvers. Les choses vont mal pour Guillaume Ier.

Le jour même il met fin à la mission du prince d'Orange.

⁸⁵ A. CALMES, *op. cit.*, p. 33 et L. LEFEBVRE, *Bastogne et la Révolution de 1830, op. cit.*, passim. - N.B. Nous avons dit plus haut que la révolte s'était d'abord installée à Bastogne. Les vrais incidents avaient commencé le 5 septembre. Ce jour-là la brigade de la maréchaussée s'était ralliée aux insurgés tandis que, au mépris de l'autorité civile une garde bourgeoise, armée par la gendarmerie arborait le drapeau belge. Willmar n'a pas oublié ce grave incident qui semble bien avoir été le point de départ de l'insurrection au Grand-Duché de Luxembourg.

⁸⁶ A. CALMES, *op. cit.*, p. 35.

Députation des Etats du
 Grand Duché de Luxembourg.
 Séance du jeudi 20 Janvier 1831.
 Messieurs Nicolas Choron, Genton
 de Mathelin, Réisbois, Gerard
 & Rogignon.
 M. le Gouverneur-Comte. Lecture de
 arrêté du Gouvernement provisoire
 de la Belgique, en 11 sections, con-
 portant que M. M.
 le Baron d'Anst de Namur,
 Gerard, d'Asperois,
 Réisbois d'Arlon,
 Constant d'Offochinit de Namur,
 et Rogignon, d'Arlon,
 sont nommés membres de la Députa-
 tion des Etats du Grand Duché de Luxembourg
 et de leur en M. M. installés.
 La Députation décide qu'elle
 aura deux séances par semaine,
 elle les fera aux Vendredi et Samedi
 de huit heures du matin ; il y
 aura séance extra-ordinaire sur in-
 vitation.

foudroyant que les circonstances
 ont exigé, et que Conséquence
 de M. de M. de la Fayette.
 Le Chef de l'Etat Député
 étant absent par suite de la
 nomination au Congrès National,
 la Députation déléguée M. de
 Rogignon, l'un de ses membres
 pour remplir les fonctions de Chef
 de l'Etat.
 Le Gouvernement Président.
 Le Député des Etats G. G. de la Fayette.
 [Signature]

Document rédigé lors de la première réunion de la Députation permanente à Arlon le 20 janvier 1831. (Arch. du gouvernement provincial à Arlon).

L'espoir de garder les provinces méridionales s'est évanoui. Guillaume reconnaît la séparation administrative de la Belgique mais pas celle du Grand-Duché de Luxembourg. Ici pourtant la défection continue. Les 21 et 22 octobre les districts de Grevenmacher, Virton, Neufchâteau et Luxembourg passent du côté de la Révolution. Ainsi, à ce moment tout le Grand-Duché, à l'exception de la forteresse occupée par les Prussiens avait adhéré au Gouvernement provisoire. En prenant le pouvoir le 22 octobre le gouverneur Thorn adresse une proclamation aux Luxembourgeois. Il les invite à maintenir l'ordre et à lui faire connaître leurs propositions d'améliorations et d'économies. Il annonce que son but sera d'améliorer le sort des populations. Il promet une ère de liberté, des progrès économiques, une diminution d'impôts, une amélioration dans les domaines législatif et administratif comme dans celui de l'instruction. Cette déclaration toute simple et sans prétention accentua l'adhésion du Luxembourg à la Révolution belge. Le 26 octobre, Thorn somme tous les fonctionnaires de se placer sous son autorité...⁸⁷ Cette intervention venait à point, puisque Willmar leur avait annoncé qu'il ne pourrait plus les payer. Néanmoins, l'obligation pour les fonctionnaires, sous peine de destitution, de se rallier au gouvernement belge, les mettait dans une situation pénible. Ils ne savaient si l'Etat belge durerait. Fallait-il abandonner La Haye ? Et puis, il faudrait s'installer à Arlon. Le problème fut plus grave encore pour les familles dont certains membres étaient demeurés orangistes et d'autres passés à l'insurrection. L'exemple le plus significatif est celui du Gouverneur Willmar, dont le fils était général et ministre en Belgique.

Ces difficultés finirent par s'arranger mais souvent au prix de grands sacrifices. D'autres événements allaient du reste retenir l'attention : le 27 octobre Anvers, à l'exception de la citadelle était tombée aux mains des Belges. Les opérations militaires allaient donc prendre fin. Mais, dès le 29, craignant une exécution fédérale (intervention des armées de la confédération germanique) Arlon réclame des troupes. Cette requête apparaît certes justifiée pourtant il est nécessaire de réorganiser d'abord une armée qui, tout compte fait était improvisée. D'autre part les élections au Congrès étant imminentes, il faudrait patienter.

⁸⁷ A. CALMES, *op. cit.*, p. 35.